

UNE SEANCE SPECIALE A L'HOTEL DE VILLE

Autour de l'achat d'un camion. -- Importants travaux d'Aqueduc. -- Les panneaux de la balustrade du Parc Côté. -- La future promenade publique.

La séance spéciale du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe a eu lieu lundi dernier, en vue de permettre au conseil d'assister au congrès d'automne de l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui s'est tenu à Trois-Rivières, cette année, les 5 et 6 du mois courant.

On remarquait à cette séance: Son Honneur le maire Pagé, les échevins Guillet, Richer, Picard, Demers, Barceloux, St-Germain et Mongeau.

Le greffier donne lecture du rapport suivant concernant une séance du comité de la voirie pour l'achat d'un camion, d'un réservoir, d'une grue à neige et l'installation de ces accessoires sur le châssis dudit camion.

CANADA
Province de Québec
Cité de Saint-Hyacinthe

S. Honneur le Maire,
MM. les Echevins,
Cité de Saint-Hyacinthe.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous une copie du procès-verbal d'une séance du comité de la voirie tenue dans l'Hotel de ville le jeudi, 30 octobre 1930, à sept heures du soir, et à laquelle étaient présents les échevins Picard, Barceloux, Richer et Sylvestre.

La question soumise est celle concernant le choix du camion que le conseil devra acheter pour le service de la voirie, tel que déjà mentionné au règlement No. 399.

Sur la proposition de l'échevin Richer, appuyée par l'échevin Barceloux il est unanimement résolu que le Comité de la Voirie recommande au Conseil l'achat d'un camion "Diamond T" modèle 551, 2 1/2 tonnes, pourvu d'un "cab" et conforme aux spécifications attachées à la soumission de M. R.-O. Picard, en date du 29 octobre 1930, au prix de \$3,375, y compris un pneu de secours, 32-6.

Sur la proposition de l'échevin Barceloux, appuyée par l'échevin Sylvestre, il est unanimement résolu que le comité de la voirie recommande au conseil de mettre un montant de \$2500 à la disposition du département de la voirie pour l'achat d'un réservoir de 1000 gallons conforme à la page 6 du catalogue Etnyre & Co., d'une grue à neige de 10 pieds conforme à la vignette No. 3 du catalogue No. 245 de Baker, et pour l'installation de ces accessoires sur le châssis du camion.

Respectueusement soumis,
(Signé) Ernest Picard,
Président de la Voirie.

L'échevin Picard propose, secondé par l'échevin Barceloux, que ce rapport soit lu par le greffier soit accepté par le conseil.

A ce sujet l'échevin St-Germain fait remarquer qu'il s'oppose à cette proposition parce que les soumissions n'ont pas été demandées par écrit. L'échevin Picard fait remarquer que le comité de la voirie a eu tous les renseignements voulus des soumissionnaires pour les marques Diamond T, Réo, Dodge, International, White, G. M. C., Federal; que le Diamond T développait 38.40 forces contre 27.30 forces concernant le camion mention-

né par l'échevin St-Germain, ce qui faisait une supériorité de 11-10 forces en faveur du Diamond T. Ce camion est d'ailleurs employé par plus de 66 maisons d'affaires à Montréal: la Montreal Heat & Power en employe 20, la Canadian Transfer en employe 30; la Railways Express Agency, 2600; la Swift Canadian, 20; la Montréal Dairy, 14; l'American Can. Car Co., 12, etc. Quant à la facilité de se procurer des pièces de rechange, un local ouvert jour et nuit à Montréal donne toutes les attentions désirées. L'échevin Guillet fait remarquer que dans un cas d'urgence, comme la chose s'est produite pour les camions à incendie de marque Gølfredson, les pièces désirées ont été obtenues et fixées en dedans de 24 heures. Les soumissions doivent être faites par écrit cependant. Si l'échevin St-Germain a une autre suggestion à présenter concernant les soumissions devant le conseil, il est prêt à l'écouter. Le comité de la voirie a accepté le présent rapport à l'unanimité, il paraît justifiable de faire de même. L'échevin St-Germain ne présente pas d'autres suggestions et le maire demande le vote.

MM. Guillet, Richer, Picard, Demers et Barceloux votent en faveur de la proposition Picard; MM. St-Germain et Mongeau votent contre. Adopté sur division. L'échevin Guillet fait remarquer que la municipalité de Verdun a recommandé l'usage du Diamond T à l'ingénieur de notre cité. L'échevin Picard ajoute qu'un retard d'un mois sur les travaux opérés par ce camion serait préjudiciable à la cité et au Chômage. Les demandes de soumissions ont été faites de bonne foi.

L'échevin Picard propose ensuite que le contrat pour l'achat des tuyaux d'égoût devant être posés sur les rues Héloïse et de l'École, sur une longueur de 2020 pieds soit accordé à la maison Blondin & Cie, cette maison étant la seule soumissionnaire à St-Hyacinthe. Les travaux commenceront probablement la semaine prochaine.

La question de la construction des 124 panneaux de la balustrade du parc Côté est soumise au conseil. Il est prouvé que la construction de ces panneaux en béton coûterait le double du prix nécessaire par l'emploi du fer forgé et qu'elle nécessiterait deux experts, ce qui exigerait un coût trop élevé. Le conseil n'a qu'une soumission devant lui pour l'emploi du fer forgé. La question est remise à la prochaine séance où d'autres soumissions qui doivent arriver sous peu seront aussi étudiées. Le fer forgé dure de beaucoup plus longtemps que le béton, lequel s'effrite facilement et n'offre pas le décorum du fer forgé, d'après l'opinion de l'ingénieur de la cité.

Vu l'absence de l'échevin Sylvestre, président du comité des marchés, la question de l'étude de l'installation d'un ascenseur au Marché Centre est remise à la prochaine séance.

Ordre est donné au greffier de la cité d'écrire à la British American Oil Co. pour obtenir un nouveau plan de construction par la dite compagnie d'un poste de distribution d'essence au coin des rues William et Mondo. La cité ne se prononcera qu'après avoir obtenu et étudié un plan plus satisfaisant

que celui présenté au conseil. La compagnie est désireuse de se rendre aux exigences de la cité et de construire à l'endroit ci-dessus désigné un poste des plus gracieux.

Il est proposé par l'échevin Demers, secondé par l'échevin Picard, que les propositions des RR. SS. du Précieux-Sang et des autres propriétaires de terrains compris entre la rue Girouard et la rivière Yamaska, lesquels terrains devant être convertis en parc public, soient acceptées et que le maire Pagé et le greffier René Richer soient autorisés à signer un contrat au nom de la cité avec les dits intéressés. Adopté à l'unanimité.

Nous donnons ci-après les propositions des RR. SS. du Précieux-Sang et des autres propriétaires et la déclaration des évaluateurs de la Cité concernant la diminution de la valeur des propriétés dont seront détachés les terrains cédés à la cité.

V. S. J.

La Corporation "Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Hyacinthe" est disposée à céder, en faveur de la cité de Saint-Hyacinthe, la jouissance d'un terrain appartenant à la susdite Corporation et situé entre la rivière Yamaska et la rue Girouard, étant une partie du lot No. 357 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hyacinthe entre les lots: 360 et 355 du même cadastre, aux charges et conditions suivantes que la Corporation cessionnaire, par ses représentants, pour elle et ses ayants droit, s'engage de remplir et exécuter à peine de résiliation des présentes, savoir:

1o. La Corporation cessionnaire devra donner quittance à la Corporation cédante, de toutes redevances dues à ce jour et attachées à ce terrain, et aussi, pour toutes les contributions futures relativement aux travaux de pavage, sur la rue Girouard.

2o. La Cité de Saint-Hyacinthe ne pourra permettre ni tolérer sur toute la lisière de terrain s'étendant de la rue Désaulniers à la propriété J. H. Morin et de la rue Girouard à la rivière Yamaska, sur la terrasse ou promenade qui y sera construite, qu'on y donne des concerts, des représentations, qu'on y tienne des assemblées publiques, des réunions populaires, qu'on y exécute des jeux et amusements bruyants, le tout au détriment, au préjudice, et à l'ennui des membres de la corporation cédante et des autres personnes qui demeurent dans son établissement.

3o. La Cité de Saint-Hyacinthe ne pourra permettre sur le terrain plus haut décrit, la construction de kiosques ou bâtisses et autres ouvrages ou travaux gênant ou interrompant la vue des personnes résidant dans l'établissement de la corporation cédante.

4o. La Cité de Saint-Hyacinthe ne pourra vendre, louer, céder ou échanger la jouissance du terrain présentement cédé, à des tiers, sans le consentement de la corporation cédante.

5o. Les taxes municipales et seigneuriales et les charges de droit commun qui seront imposées à l'avenir sur le terrain susdit, seront acquittées par la Cité de Saint-Hyacinthe.

L'AIDE AU CHOMAGE

COMMUNIQUE DU SOUS-MINISTRE DU DEPARTEMENT PROVINCIAL DES TRAVAUX PUBLICS. — QUESTIONNAIRE AUQUEL DOIVENT REPENDRE LES MUNICIPALITES.

Nous recevons de M. Ivan-E. Vallée, sous-ministre et ingénieur-en-chef des travaux publics du département provincial et directeur provisoire du Comité du Chômage, le communiqué suivant adressé à toutes les municipalités qui veulent profiter des offres des gouvernements provincial et fédéral. Ce communiqué contient un questionnaire auquel les municipalités doivent répondre le ou avant le 11 de ce mois. Nous publions dans une autre colonne de cette page un extrait de l'arrêté ministériel C. P. 2246 approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL,
REMEDES CONTRE LE CHOMAGE.

Monsieur:—

Une entente a été intervenue, le 22 octobre 1930, entre les autorités fédérales et celles de la province de Québec, dans le but de venir en aide aux chômeurs le plus tôt possible.

Le Comité du chômage nommé récemment par l'Exécutif de cette province a recommandé au ministre des travaux publics et du travail qu'un questionnaire, de nature à éclairer le Comité sur la situation, soit envoyé à toutes les municipalités, avec prière d'y répondre le ou avant le onzième jour de novembre, 1930.

Le Comité compte aussi sur la coopération de la presse, des différentes organisations, des membres du clergé et du public en général, pour accomplir la tâche qui lui est confiée. A cet effet, chaque corps municipal ou les intéressés dans les districts non organisés devraient transmettre, dans le délai prescrit, les renseignements suivants, au Directeur du Chômage de cette Province, afin que celui-ci puisse référer toutes ces demandes à l'intention du Comité du Chômage.

1. — Une résolution certifiée et signée par le maire et le secrétaire-trésorier, démontrant l'existence, dans les limites de la municipalité, d'une situation anormale de chômage et donnant le nombre de chômeurs ou tous autres détails pouvant permettre au Comité de se rendre compte de la catégorie de ces chômeurs:

2. — La nature et l'étendue des travaux qu'on projette d'exécuter d'ici au premier juillet prochain, en vue de remédier au chômage. Il est bien entendu que ces travaux doivent être d'intérêt public et non d'intérêt privé:

3. — Une estimation détaillée, si possible, des travaux projetés, en indiquant le programme que l'on entend suivre pour leur exécution;

4. — Un engagement de contribuer 50% du coût de ces travaux;

Le Comité ne sera pas appelé à se prononcer sur les demandes non conformes aux règlements du gouvernement fédéral, telles que mentionnées dans l'Ordre en Conseil C. P. 2246, dont un extrait est donné au verso.

Les municipalités qui ont déjà adressé une requête au ministre des travaux publics et travail sont priées de compléter les renseignements déjà fournis.

Veillez donc voir à ce que le questionnaire soit rempli au complet par qui de droit et qu'une copie soit retournée dans l'enveloppe à cette fin.

Votre sincèrement dévoué,

(Signé) IVAN E. VALLEE,

Sous-ministre et Ingénieur-en-chef,

Directeur Provisoire du Chômage.

QUEBEC, 29 Octobre, 1930.

Extrait de l'Arrêté Ministériel C. P. 2246 approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada:

REGLEMENT

1. Sauf là où le contexte n'exigera, autrement pour les fins des présents règlements les expressions:—

(a) "Loi" signifie la Loi de 1930 pour remédier au chômage.

(b) "Ministre" signifie le ministre du travail.

2. Sur le crédit prévu par la Loi sera prélevée et réservée une somme ne dépassant pas quatre millions de dollars qui servira à couvrir le tiers des dépenses faites par les municipalités afin de soulager directement les chômeurs là où des travaux appropriés ne sont pas prévus et, dans le cas de districts non organisés, la moitié des dépenses de cet ordre.

3. Il sera loisible au Ministre de conclure avec le gouvernement de toute province une convention visant paiement par ce gouvernement provincial du tiers des dépenses de la municipalité en tant que soulagement direct.

4. Il sera loisible au Ministre de conclure avec le gouvernement de toute province dans laquelle est située une municipalité quelconque une convention visant paiement par le Gouvernement du Canada à ladite municipalité de vingt-cinq pour cent du coût des travaux et entreprises publiques considérés nécessaires pour fournir de l'emploi aux chômeurs, ainsi que vingt-cinq pour cent dudit coût par le gouvernement de la province, l'autre cinquante pour cent de ces dépenses assumé par la municipalité et à sa charge.

5. Nonobstant les prescriptions du paragraphe précédent, et dans les cas où, à raison de dépenses considérables faites récemment par une municipalité afin d'atténuer le chômage, cette municipalité se trouve incapable d'assumer cinquante pour cent du coût des travaux et entreprises d'ordre public nécessaires pour fournir de l'emploi à ses chômeurs, il sera loisible au Ministre de conclure une entente modifiant la contribution du gouvernement provincial et du Gouvernement fédéral au coût desdits travaux et entreprises.

6. Il sera loisible au Ministre de conclure avec le gouvernement de toute province une convention visant exécution par le dit gouvernement provincial des travaux publics, perfectionnements et autres entreprises de nature à fournir un travail convenable aux chômeurs, le coût desdits travaux et perfectionnements à être réparti entre le Gouvernement fédéral et le gouvernement de la province dans les proportions convenues.

7. Toutes conventions intervenues avec les autorités provinciales ou municipales impliquant dépense d'une partie quelconque du crédit affecté par la Loi à des travaux et entreprises d'ordre public devront contenir des prescriptions stipulant le paiement de justes salaires et l'observation d'un horaire de travail compatibles avec l'esprit de la Loi de 1930 sur les justes salaires et la journée de huit heures et la Politique de justes salaires du Gouvernement du Canada, telle qu'exposée dans l'arrêté ministériel (C. P. 1206), en date du 7 juin 1922, et les modifications subséquemment autorisées. Les conventions impliquant dépense de toute partie desdites sommes pour l'exécution de travaux et entreprises d'ordre public devront porter une clause stipulant que toutes personnes employées aux dits travaux et entreprises doivent, en autant que pratique, résider dans la localité où s'exécutent les travaux, et que dans nul cas, un solliciteur d'emploi ne devra être l'objet d'une distinction injuste à raison de son allégeance politique.

8. Un état de compte des dépenses faites par les municipalités à titre de soulagement direct du chômage ou pour des travaux et entreprises d'ordre public conduits en exécution des prescriptions de la Loi et des présents règlements devra être accompagné d'une déclaration de l'autorité provinciale compétente attestant que les dépenses ont été dûment faites de la manière mentionnée dans l'état.

9. Il sera loisible au Ministre d'exiger de la province quand bon lui semblera des renseignements généraux ou détaillés sur l'état de compte donné par la province.

10. Pourront être payées à même le crédit prévu par la Loi telles sommes qui pourront être nécessaires pour fins administratives, y compris les appointements d'employés provisoires, dont le total, toutefois, ne devra pas dépasser la moitié de un pour cent des sommes autorisées.

11. L'application de la Loi et des règlements sera confiée au ministre du Travail, sujet à approbation du Gouverneur en son conseil, et le ministre du Travail, le ministre des Chemins de fer et des Canaux, le ministre des Travaux publics, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Marine constitueront un conseil consultatif sur les dépenses à être faites en exécution de la Loi.

QUESTIONNAIRE RECOMMANDE PAR LE COMITE DU CHOMAGE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

1.— Le Chômage dans votre municipalité est-il si sérieux qu'il nécessite une demande en vertu de l'acte de secours aux chômeurs? (Voir extrait de l'Arrêté Ministériel C. P. 2246)

2.— Population dans les limites de votre Municipalité
Nombre de familles

3.— Donnez le nombre approximatif des chômeurs actuels
(a) Mariés ou soutiens de famille
(b) Non mariés:

4.— Faites une comparaison entre le nombre actuel des chômeurs et le nombre de chômeurs l'an dernier, à pareille date.

5.— Mentionnez la nature des travaux d'utilité publique que votre municipalité se propose d'entreprendre dans le but de soulager les chômeurs telles que construction ou amélioration de chemins, rues, trottoirs, ponts, ponceaux, quais, égouts, aqueducs, écluses, murs de protection, terrassement, drainage, excavation ou nettoyage de lit de rivière, édifices publics, etc.
(a) (b) (c) (d)

6.— Donnez le coût approximatif des travaux d'utilité publique proposés à l'item 5.
(a) \$ (b) \$ (c) \$ (d) \$

7.— Quel est votre programme pour l'exécution des dits travaux?

8.— Dites si votre municipalité est prête à payer 50% du coût des dits travaux d'utilité publique tel que requis par les règlements fédéraux.

9.— Quelle est, à votre avis, la cause du chômage actuel dans votre municipalité?

10.— Si une situation sérieuse du chômage existe dans votre municipalité et qu'aucun travail approprié n'est proposé, veuillez donner une liste des cas de nécessité urgente exigeant des secours directs immédiats.
Veuillez annexer l'état financier de votre municipalité et mentionner le montant des arriérés de taxes.

RESOLUTION

A une séance du conseil de la municipalité de tenue au lieu ordinaire des séances des assemblées du dit conseil, en date du et à laquelle étaient présents: il est proposé par secondé par et résolu que ce conseil, après avoir pris connaissance des réponses données au questionnaire ci-dessus, approuve les dites réponses.

Je certifie sous mon serment d'office que cette résolution est une copie conforme à celle passée par ce conseil, à sa séance du
(Signature du secrétaire)

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

CE PAUVRE THEODORE!

Le chameau

— Je ne prends jamais de billets de loterie, assura Théodore à Onésime, "parce que je n'ai pas de chance et que je ne gagne jamais."

En vain l'étoile des concerts de T. S. F. s'efforça-t-il de convaincre son ami de lui acheter un billet pour l'œuvre des Tortues estropiées du Jardin d'Acclimatation.

— Je t'assure, mon cher, que tu as tort. Je suis sûr de te porter bonheur!

— Ah! oui, parlons-en! c'est pour cela que j'ai si bien réussi, l'autre jour, à la station de...

— Allons! allons! ne remue pas tes souvenirs. Et puis, qu'elle idée de sucer des boules de gomme quand on va chanter. Mais, aujourd'hui, tu ne risques rien, excepté de perdre tes vingt sous... je veux dire: pour un équilibrateur comme toi!

Enfin, l'idée qu'il pourrait gagner quelque gentil petit animal décida Théodore à acheter un billet.

— Tu sais, c'est pour te faire plaisir.

— Je n'en attendais pas moins de ton bon cœur.

— Mais, si je perds... tu me rembourseras mes vingt sous?

— Avare! cela ne m'étonne pas de toi!

Un mois après, Onésime arriva en courant chez son camarade.

— Je le savais bien que je te porterais chance, mon vieux! Mes compliments!

— Quoi? Qu'est-ce? fait Théodore abasourdi.

— As-tu donc oublié? ... cette loterie...

— Ah!...eh bien?

— Tu as gagné le gros lot!

— Moi?... pas possible!

— Certainement. Devine quoi?

— Comment veux-tu que je le sache? Un chien? Un chat? Un canard?

— Mieux que cela.

— Une poule? Une dinde?

— Tiens, j'ai pitié de toi: tu as gagné un chameau.

— Un chameau...

— ...meu... parfaitement. As-tu envie de te faire rembourser, maintenant?

— Un chameau! mais qu'est-ce que je vais en faire?

— Cela te regarde: il t'appartient. Mais, je suis pressé. Je te ferai envoyer l'animal lundi prochain. Au revoir.

Resté seul, Théodore demeura un moment anéanti. Qu'allait-il faire de ce présent? Assurément, il ne pouvait songer à le garder dans sa chambre; sa bosse serait écrasée sous le plafond. Le vendre? peut-être était-ce le mieux. Mais qui en voudrait? *Gentil petit chameau à vendre, prix modéré.*

On croirait que c'est un canard au lieu d'un chameau. Mais... ne pourrait-il pas le proposer au jardin zoologique de sa ville natale: Epinards-sur-Pied? Cela le rendrait célèbre; on lui élèverait une statue sur la place publique, près de la fontaine où on mène boire les ânes... Oh! quelle idée!

Vite, il écrivit au maire d'Epinards, pour lui proposer le cha-

meau. Le maire lui répondit: "Nous sommes enchantés et acceptons, vu qu'à Epinards il n'y a pas de chameau..."

On fit des préparatifs pour recevoir dignement l'auguste personnage. Le tambourneur de la ville annonça le jour de l'arrivée. Les pompiers furent réquisitionnés pour jouer de la musique et on prépara des feux d'artifice. Les seuls spécimens dans le jardin zoologique étant réduits à un lapin borgne et trois cochons d'Inde, on comprit aisément l'excitation que provoqua la nouvelle.

Lundi matin. On frappe à la porte de Théodore. Il va ouvrir et voit un commissionnaire qui lui tend un paquet avec un gracieux sourire.

— De la part de M. Onésime. Etonné, Théodore prend le paquet. Flairant un tour, il sent la rage lui monter au cœur. Il ouvre le paquet, dans lequel il trouve... un petit chameau à roulettes avec une ficelle... et une carte: "Tu pardonneras l'innocente supercherie, mais je ne voulais pas que tu me redemandasses tes vingt sous; et ce chameau vaut 5 fr. 95..."

On a éteint les lampions et on a décommandé les feux d'artifice, mais il n'y aura jamais de chameau à Epinards-sur-Pied.

J. ROSELY

LE DIAGNOSTIC PRECOCE

Nous avons réalisé du progrès dans notre lutte contre la tuberculose. Malgré que nous n'ayons pas encore trouvé un remède pour prévenir ou guérir cette maladie, nous pouvons constater que nous avons réussi, en grande partie, à en contrôler les ravages. Le rapport du progrès réalisé est très encourageant, et il sert à nous stimuler à poursuivre incessamment notre lutte contre cet ennemi du genre humain.

Il ne faut jamais oublier que la tuberculose est évitable et curable. On croit que pratiquement tout le monde reçoit l'infection tuberculeuse. Les germes pénètrent au cours de l'enfance, et si la résistance vitale diminue, les germes qui se trouvaient dans l'organisme depuis l'enfance profitent de l'occasion qui s'offre pour se développer et se multiplier dans cet organisme affaibli et causent ainsi la forme de tuberculose active. La maladie est produite par ces germes qui déjà logés dans le corps, s'y multiplient, sécrètent des poisons et causent des désordres. Si l'organisme est affaibli à la suite de surmenage, d'ennuis, ou d'une maladie grave, il perd sa résistance et devient une proie très facile à la tuberculose. Il faut donc travailler à supprimer tout ce qui prédispose à la tuberculose en menant une vie hygiénique et en évitant de nous exposer à l'infection tuberculeuse.

Si la maladie existe actuellement, il faut voir à la faire guérir. La meilleure assurance de la guérison hâtive, c'est le diagnostic précoce.

Le diagnostic précoce de la tuberculose s'impose dans le meilleur intérêt de la santé de la population. Si le diagnostic n'est pas fait dès le début de la maladie, la tuberculose devient de plus en plus difficile à guérir.

Nous constatons que c'est parmi les personnes qui sont exposées à la tuberculose que des cas nouveaux se déclarent. Il devient ainsi évident que dans une proportion élevée des cas, l'infection se fait dans la famille où le contact d'un malade avec des personnes bien portantes est si intime. C'est dans la famille aussi que les enfants sont les plus exposés à contracter la maladie.

Tous ceux qui ont été exposés à la tuberculose, c'est-à-dire, tous ceux qui ont vécu en contact avec un cas actif de cette maladie doivent se présenter régulièrement chez leur médecin afin de faire dépister la maladie dès son début. Surtout, qu'ils recherchent l'avis de leur médecin chaque fois qu'ils ne se sentent pas bien. Parmi les personnes qui maigrissent et qui toussent, la plupart n'ont pas la tuberculose, mais quelques-uns l'ont. Le seul qui puisse le dire, c'est le médecin.

Il n'y a pas de maladie plus facile à guérir, surtout au début, que la tuberculose, mais pour avoir le traitement convenable, il faut consulter le médecin régulièrement afin qu'il puisse reconnaître la nécessité à la suite d'un examen complet. Le diagnostic précoce est la clef qui ouvre la porte et laisse entrer l'espoir d'une guérison.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

SANG-FROID ET VIGILANCE

La France a évacué la Rhénanie cinq années avant la date fixée par le traité de Versailles; à ce geste conciliant, les nationalistes allemands ont répondu immédiatement par les scènes de violence et de pillage dont des Rhénans, jugés trop francophiles, ont été victimes.

Quelque temps après, l'Allemagne a été appelée à renouveler son Reichstag; le Parti raciste, — dont l'Evêque de Mayence soulignait récemment que, sur des points essentiels, la doctrine est en contradiction avec la doctrine catholique — est sorti vainqueur des urnes avec 107 élus, au lieu des 12 qu'il comptait dans la précédente assemblée.

Et comme pour souligner encore la recrudescence du mouvement nationaliste en Allemagne, 120,000 "Casques d'acier" viennent de défiler militairement, en uniforme et avec leurs armes, à Coblenz, devant leurs chefs, parmi lesquels on remarquait plusieurs fils de l'empereur.

En présence de ces manifestations diverses, mais hélas très nettement concordantes, et dont la signification ne saurait échapper à nul observateur, la France garde parfaitement son sang-froid; elle n'exagère certes pas le péril que représentent ces événements, mais elle ne le méconnaît pas non plus. On ne peut lui reprocher, par conséquent, suivant le mot de M. Herriot, de rester "vigilante".

Or, c'est le moment même où se produisent ces manifestations, que certains, jusqu'en Allemagne, choisissent pour reprocher, une fois de plus, à la France, de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait d'elle en vue de hâter l'oeuvre du désarmement.

Qui ne comprendrait l'émouvante riposte de M. Briand à Genève: "Je ne peux pas oublier que, pendant que tombaient récemment de mes lèvres des paroles de concorde et de collaboration, des clamours sortaient des urnes et nous apportaient en réponse, des cris

Suite à la page 7

T'a pas ?



T'a pas déjà travaillé longtemps dans la fournaise, espérant en obtenir un peu de chaleur, mais lorsque tu es sur le point de tout ficher là, complètement dégoûté —

par RACEY



La femme s'amène à la cave et, en murmurant quelque chose au sujet de la gaucherie des hommes, elle te dit qu'elle va te montrer comment ty prendre —



— et pour commencer, elle ouvre toute grande la porte de la fournaise, mais il se produit soudain un retour de flamme, de suie et de fumée qui le met dans un bel état —



T'a pas essayé une BLACK HORSE après une aventure semblable? C'est très rafraichissant!

dites simplement —
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!
 Ta pas essayé la Kingsbeer

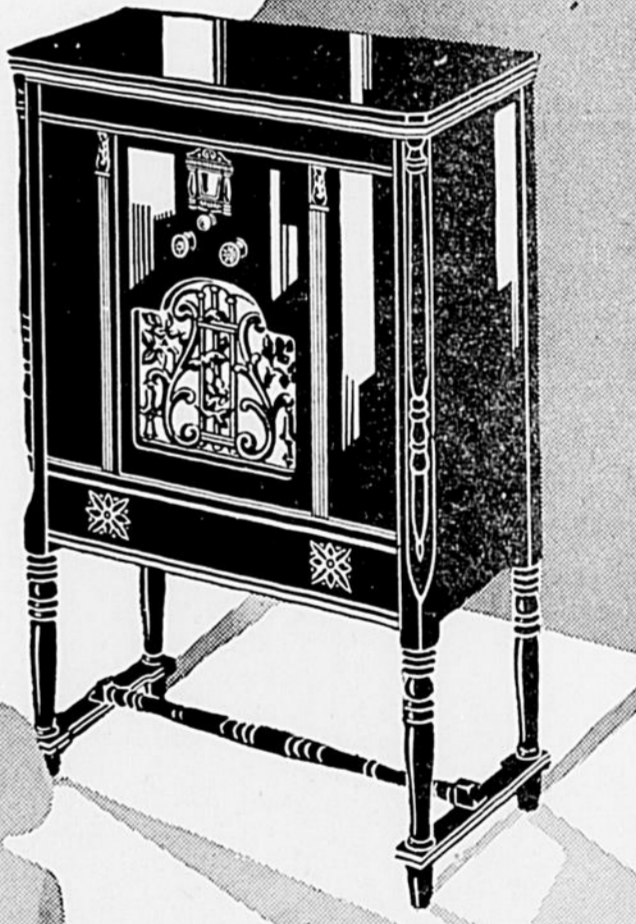
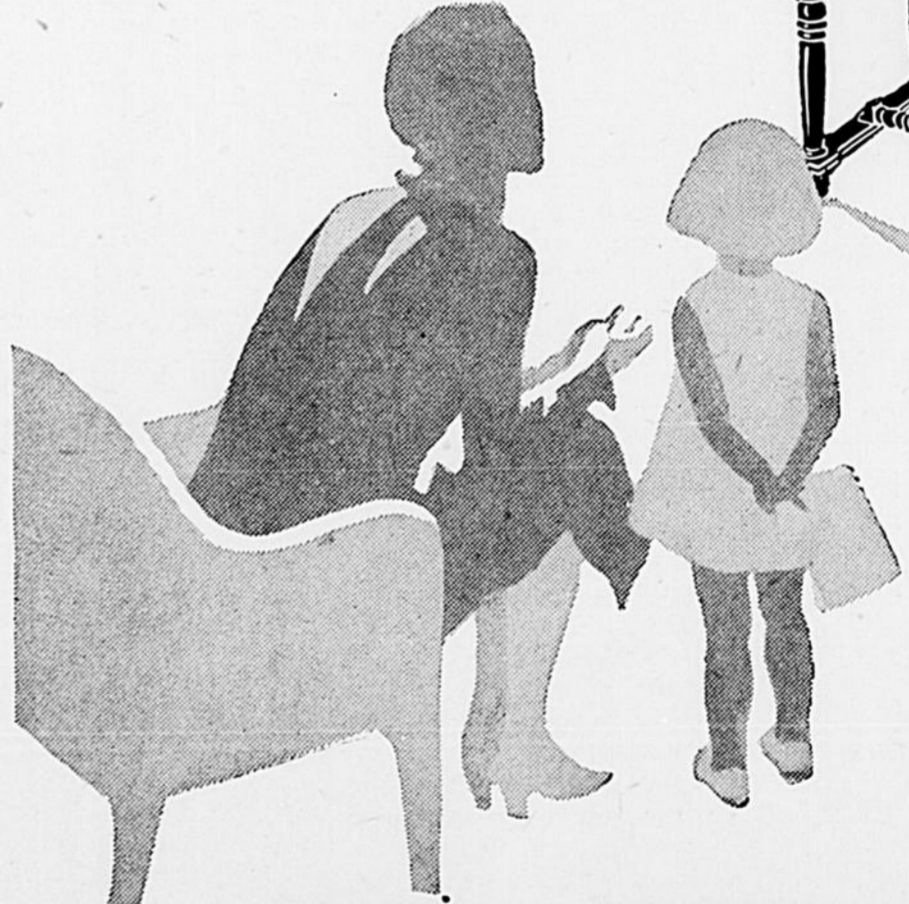
Pour la première fois...
DEUX Grands Triomphes en un SEUL appareil

Le circuit super-hétérodyne et les Radiotrons à grille-écran figurent au premier plan parmi les principales réalisations de la radiophonie moderne. Et maintenant, pour la première fois dans l'histoire de la radio, ces deux remarquables développements se trouvent réunis dans le Radio General Electric.

Le Radio General Electric peut capter les ondes des postes éloignés ou de peu de puissance, résultat que vous ne pouvez attendre d'un appareil ordinaire... c'est ce qu'on appelle *sensibilité sur portée complète*.

Sur le cadran du Radio General Electric, chaque ligne marque un poste différent sans qu'il y ait aucune confusion... c'est ce qu'on appelle *sélectivité sur portée complète*.

Les moindres nuances, secret de la véritable beauté en musique, sont conservées et reproduites avec le Radio General Electric... c'est ce qu'on appelle *sonorité sur portée complète*.



Rendez-vous chez le plus proche dépositaire, afin de voir et d'entendre cette merveille, résultat de vingt millions de dollars dépensés en recherches. Renseignez-vous sur les commodités conditions de paiement.

Lowboy General Electric.....\$225.00
 Highboy General Electric.....\$275.00
 Radio-Phonographe General Electric.\$397.50

Appareil à Fréquence Radio Syntonisée
 Lowboy Atelier General Electric.....\$185.00
 Tous les prix complets avec Radiotrons C.G.E.

RADIO A PORTEE COMPLETE GENERAL ELECTRIC

En vente par

RUE ST-ANTOINE **P.T. LEGARÉ** LIMITEE TEL. NO. 214 ST-HYACINTHE.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Une *Dow* ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

COLONNES FEMININES

LA VISION DE NOVEMBRE

Par le sentier désert, elle passe fort belle
Et triste. Son front pâle est levé, ses cheveux
Jetés à l'abandon; délicat son pied frêle
Frôle l'herbe; le deuil se montre dans ses yeux...

En cette nuit lugubre où la terre s'entr'ouvre
Aux cris plaintifs de ceux qu'a ravis le trépas,
Vierge errante, dis-moi quel mystère te couvre,
Révèle-moi ta peine et me dis où tu vas.

Il fait noir, il fait froid et le grand vent soupire...
Des spectres, apparus par delà les côtesaux,
Se font de leur lineol des ailes de vampire,
Exhalent la fumée, éclatent en sanglots

Et volent aux cyprès, où leurs os s'entrechoquent,
Et font signe aux vivants dans un geste railleur
Qu'ils conservent pour eux une part de leurs loques...
C'est macabre; la nuit frissonne de frayeur.

Non, non, n'approche pas de la funeste enceinte!
Ces spectres vont te prendre et tu mourras d'effroi.
Chez moi viens te cacher car ma maison est sainte,
Ou je jure sinon de mourir avec toi.

Eh! tu marches quand même à la fête infernale!
Pour exposer la nuit ta grâce et ta vertu,
Enfant mélancolique en robe virginale,
Songe ou réalité comment t'appelles-tu?

"Je suis le Souvenir de ceux que l'on regrette;
Je reste après la mort quand l'âme monte En-Haut;
Et, mon ami, pourquoi veux-tu que je m'arrête
Si je m'en vais ce soir pleurer sur un tombeau?"

LOUIS de MASKA

EN REVANT...

Ce soir-là, le doute et la rai-
son prudente se disputaient mon
âme. Lasse de méditer, je m'étais
accoudée à ma fenêtre où la brise
par bouffées, rafraîchissait mon
front brûlant.

Un mince croissant de lune se
détachait sur l'éther velouté du
ciel où les étoiles sans nombre sem-
blaient rêver... Il faisait sombre, un
malaise imprécis rendait mon cœur
lourd et inquiet; et peu à peu une
torpeur envahissante s'empara de
mon être.

Soudain tout s'illumina, c'était
le printemps, un gai soleil brillait
sur la nature en fête et j'entrevis
au lointain une route sinueuse et
riante, elle avait des détours char-
mants et inattendus, des carre-
fours ombreux, des fleurs aux vives
couleurs s'élevaient à profusion,
des ronces s'y mêlaient mais les
roses étaient si jolies qu'on feignait
d'en ignorer les épines. Une mai-
sonnette s'offrit à ma vue, j'y plon-
geai mon regard. Je vis une jeune
femme au sourire tendre et con-
fiant, au front pensif, rêveur, pen-
ché sur un berceau... un chérubin
y dormait, blanc et rose, mignonne
et fragile chose parmi les dentelles,
aucun soupir ne s'échappait de ses
lèvres fraîches comme une rose à
peine éclosée. Et la jeune femme
perdue dans un songe paisible con-
templait son trésor en souriant...

Je vis entrer un homme, jeune en-
core, et sa figure fatiguée s'éclaira
d'un sourire de bonheur, ses yeux
errèrent, un long moment de la
jeune mère au berceau, se rassasiant
de ce tableau suave et char-
mant. Je les ai vus, la main dans
la main, se pencher tendrement sur
leur chérubin. J'ai vu (ô douce
chose!) leurs deux têtes rapprochées
se courber sur le berceau, en un

même amour, un même rêve...

La vision enchantée s'effaça
à mes yeux et j'entrevis un long
sentier assombri, le sol était aride,
des épines y croissaient en grand
nombre et les roses y étaient clair-
semées... Une femme y cheminait sa
tête était voilée de noir, elle avait
le costume austère de la religieuse.
Elle était lasse, son pâle sourire,
si bon, si doux, redisait bien sa
vie, toute de sacrifices, d'abnéga-
tions. Elle était lasse et pourtant
c'e semblait heureuse, un rayon-
nement intérieur, lumineux, divin,
s'échappait de sa personne. Elle al-
lait, charitable, semant le bien, le
bonheur, autour d'elle, elle allait
toujours gravissant courageusement
le sentier étroit, abrupte, ses yeux
étaient fixés sur le ciel où l'atten-
dait la couronne éternelle, et le
bonheur qui fait oublier les misé-
rables bonheurs d'ici-bas.

Et je suis restée songeuse et tris-
te... son sort était beau, mais de-
vant mes yeux passa fugitive... la
vision riante, ensoleillée d'un foyer
heureux, uni...

Je secouai ma torpeur, la nuit
était sombre, un mince croissant
de lune se détachait sur l'éther ve-
louté du ciel où des étoiles sans
nombre semblaient rêvant...

Mon cœur était plus lourd en-
core, et mon front plus brûlant...
J'avais rêvé... et de ce rêve il
m'est resté une vague incertitude,
une indéfinie impression...

"Bien des fois, jeune fille, à cet
âge où l'on aime, vous avez vu en
rêve passer ces tableaux.

Il vous reste à choisir, l'embar-
ras extrême.

Tous deux semblent beau.

Benjamine

CE QUE L'ON PEUT FAIRE SOI-MEME

Voulez-vous éclairer une robe un
peu sombre. Garnissez-la de l'une
de ces charmantes fantaisies qui
sont à la mode: cols, collerettes,
jabots, parements.

Ce sont là fantaisie peu coû-
teuses, qui se font en crêpe de
Chine, en crêpe Georgette, en voile
de soie ou en tulle. Le genre de la
robe qu'elles sont destinées à ac-
compagner guidera votre choix.

Le crêpe de Chine, le tulle s'ac-
commodent à merveille des inrus-
tations de dentelles épaisses, de
dèries lourdes, de motifs soute-
chés. Par contre, les picots fins, les
jours découpés font des bordures
plus en harmonie avec la finesse
vaporeuse des crêpe Georgette et
voile de soie.

Lorsque l'on utilise ces deux der-
niers tissus, l'effet est surtout ob-
tenu par d'heureuses superposi-
tions de multiples épaisseurs étagées.



Qualité uniforme!...

Le jeu de Baptiste ne varie pas... On peut
compter sur lui! Il est toujours bon...
comme le Gin Cana-
dien Melchers Croix
d'Or, sa boisson fa-
vorite.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement
Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

- Gros: - 40 onces \$3.65
- Moyen: - 26 onces \$2.55
- Petit: - 10 onces \$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1896 Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or

BOURG-JOLI

Semblable à une marée montante cette partie de St-Hyacinthe
progresses à vue d'oeil

A 5 minutes du centre de la ville

L'achat d'un lot dans cet endroit idéal représente le plus sûr
placement que vous puissiez faire.

Profitez immédiatement des conditions faciles
que vous offre

LE
CREDIT MASKOUTAIN

173 BOULEVARD GIROUARD

T/D. BOUCHARD, Gérant des Ventes.

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous à 143 et nous vous enverrons
un agent pour vous expliquer nos facilités de paiement.

Une DOW ou deux
chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

Soit par le dégradé très doux qu'el-
les composent sur une robe très fon-
cée, lorsque l'on utilise une seule
couleur — voire du blanc — soit
par le jeu des transparences et des
reflets lorsque l'on dispose, l'un
sur l'autre, des tissus de teintes op-
posées.

Voici quelques idées de ce qu'on
peut réaliser facilement dans ce
domaine.

Et voici, en blanc, pour placer
sur une robe noire, car la transpa-
rence donnera une jolie gamme de
gris, une autre garniture, en crêpe
georgette celle-là. Elle comprend
trois épaisseurs superposées, sauf
au centre du dos. Le grand empiè-
cement, qui se continue par deux
parties plus étroites, lesquelles de-
puis les épaules, suivent le décollé
à la manière d'un col, supporte

deux bandes plates, — l'une de
moitié plus large que l'autre —
montées ensemble par le même
jour. Au bord de chaque "étage",
un jour coupé formant picot. Même
principe pour le triangle, placé en-
tre les deux extrémités du col, mê-
me principe aussi pour les pare-
ments très hauts, très évases.

AVEC DES CHIFFONS

Ne jetez pas vos bouts de chif-
fons, mais, au contraire, ramassez-
les précieusement. Avec patience,
découpez en menus morceaux les
chiffons de toutes sortes, laine ou
soie, et rangez ces rognures dans un
sac. Vous ferez avec elles des inté-
rieurs de coussins pour la campag-
ne, économisant ainsi le kapok, la
plume, ou le erin. C'est avec ces
rognures que vous ferez de bons
coussins de pied.

Consalez-vous

"Pourquoi pleurez-vous Ma-
rie"
— "Paul a rompu avec moi!"
— "Ne pleurez pas il est si beau
qu'il trouvera vite une autre fille."

LISEZ LE CLAIRON

MAGASIN DE HAUTES
NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes
à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets,
Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGE-
RON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'In-
diennes, Ducks, Mousselines, Or-
gandis des couleurs les plus nouvel-
les; aussi Cotonnades de toute
sortes.



TAPIS ET
PRELARTS.

Notre département de Tapis et de
Prélards est reconnu comme étant
le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention
sur nos Tapis tout-laine de la
marque "MAPLE LEAF" su-
périeur à tout autre tapis de ce
genre comme couleur et dura-
bilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à
4 verges de large. Portières, Ri-
deaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

POURQUOI

l'on doit se servir du

CHARBON DE TOURBE

PARCE qu'il s'allume rapidement, brûle
librement et donne une chaleur
prompte et intense.

PARCE qu'il élimine le sciage et le fen-
dage.

PARCE qu'il coûte peu, environ 50 pour
cent du coût du bois.

PRIX:

- 80 pieds cubes \$6.50
(Correspondant à 1 tonne)
- 160 pieds cubes \$12.50
(Correspondant à 2 tonnes)

LA CIE DE
TOURBE HYDRAULIQUE
LIMITÉE

9 rue St-Denis, Tél. 98 St-Hyacinthe.

Brûlez un Combustible Local
et Economisez sur votre Chauffage



Suivez les oiseaux
vers cet asile d'hiver

LORIDE

Venez l'hiver dans ce paradis aux
eaux étincelantes, aux plages ve-
loutées, aux sentiers verdoyants,
aux grandes routes sans fin. Con-
tinuez de porter flanelles fines et
tissus légers. Tous les amusements
s'offrent à vous.

On trouve dans un grand nombre
d'hôtels l'aménagement le
plus luxueux et la cuisine la plus
exquise.

Wagon-lits de Québec et Mont-
réal est le seul service direct entre
le Canada et la Floride.

Renseignements complets
auprès de tout agent du
Canadien National.

CANADIEN NATIONAL

GRATIS
Nouveau service à diner (semi-
porcelaine) 97 morceaux, valeur
\$30.00, donné GRATIS avec le

**THE et CAFE
MIKADO**

ACTUELLEMENT CHAQUE
PAQUET CONTIENT UNE
ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE
VALEUR DE 30c.

Mellieur que tout autre thé et
café du même prix.

Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

En vente partout, demandez-le
à votre fournisseur.

NOTES LOCALES

VOYAGEUR PRECOCE

Un goût d'aventure peu ordinaire a été la cause d'un voyage-promenade singulier, ces jours derniers.

Un jeune garçon de dix ans, dont les père et mère demeurent à Montréal et qui vivait chez ses grands-parents, à St-Hyacinthe, s'est avisé de se servir du cheval et de la voiture de M. Drapeau, de la paroisse de La Présentation, pour prendre un "tour" de voiture jusqu'à Montréal. Le départ se fit mardi midi, au moulin à Farine Yamaska et à l'insu du véritable propriétaire, qui fut très surpris de constater la disparition de son cheval et de sa voiture.

Il s'adressa à la station de police où des recherches furent immédiatement commencées pour retracer le coupable qui se rendit avec ses nouveaux moyens de transport jusqu'au pont de Longueuil. Comme il n'avait pas d'argent il ne put passer par cet endroit. Il ne se découragea pas cependant et tenta de traverser par le pont Victoria où il déclara aux officiers qu'il avait perdu son argent. Ceux-ci remarquèrent ce fait assez étrange.

Pendant ce temps, les grands-parents de l'enfant téléphonèrent à la station de police que leur petit-fils était disparu. Les renseignements fournis par les officiers du Pont Victoria au constable Petit et à M. Drapeau convainquirent ces derniers qu'il s'agissait du petit-fils montréalais qui avait décidé de rejoindre les pénates familiales.

A une heure moins vingt minutes, dans la nuit, le père de l'enfant téléphonait à St-Hyacinthe que son fils n'était pas encore arrivé. Plusieurs personnes furent questionnées et répondirent qu'elles l'avaient vu passer. Finalement le jeune jeune homme arriva au foyer familial avec tout le bagage, à la grande satisfaction du propriétaire qui reconnut sans peine sa propriété. Seulement le jeune aventurier a conduit le coursier à une allure si vive, que le cheval de M. Drapeau devra prendre quelque repos. Il paraît que le petit déserteur n'est pas à sa première aventure.

ACCIDENT MORTEL

M. Joseph-Aimé Roy vient d'être victime d'un mortel accident hier soir. Il revenait en voiture par la route du 7e rang de St-Dominique lorsque un camion frappa violemment la voiture par derrière. L'enquête se poursuit actuellement à la morgue où la victime a été transportée. Nous fournirons tous les détails la semaine prochaine.

CONFERENCE AU PATRONAGE

Mardi soir, le 18 de ce mois, à 8 hrs, une conférence très intéressante sera donnée par le R. P. Gillet, O. P., au Patronage St-Vincent de Paul, de cette ville. Cette soirée est sous les auspices du Conseil local des Chevaliers de Colomb.

FEU M. J.-B. GRENIER

M. J.-B. Grenier, époux de Rosalie Bernier et âgé de 65 ans, décédait dernièrement à Ste-Rosalie de Bagot. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux filles, Marie-Rose, Mme Louis Bernier, de St-Hyacinthe, et Annette, Mme Alphonse Bélanger, de St-Wincelas, sa mère Mme Louis-Joseph Grenier.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à 10 hrs. a. m., dans l'église paroissiale de Ste-Rosalie, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V.-J. Mongeau, de St-Hyacinthe.

VA-ET-VIENT

Mlle Eliane Lahaise, de cette ville, recevait dernièrement l'honneur de Mlles Lilliane Houle et Gertrude Valiquette, de Montréal.

A L'HOTEL-DIEU

Lundi, 3 novembre, ont eu lieu à l'Hôtel-Dieu les funérailles de la révérende Soeur Marie-Anne Simoneau, ex-supérieure de l'Orphelinat St-Charles, de Rochester, N. H.

La défunte, âgée de 53 ans, était fille de feu Alexis Simoneau de L'Avenir, Co. Drummond. Outre ses deux sœurs religieuses dans la communauté des Soeurs Grises de St-Hyacinthe, les révérendes Soeurs St-Elisée et Marguerite, la défunte laisse trois frères, Messieurs Isaïe et Léon Simoneau de l'Avenir, et monsieur Joseph Simoneau, de Honk, Dakota, et deux sœurs, mesdames Simon Boisvert et O. Côté, de l'Avenir.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Albert Bruneau, cousin de la défunte et professeur au Séminaire de Sherbrooke. Outre la nombreuse assistance de religieuses, de parents et d'amis, on remarquait au chœur: M. le chanoine P.-A. St-Pierre, MM. les abbés Emile Roy, H. Gendron et A. Lalime.

AU CLUB LIBERAL

Le Comité du Club Libéral de St-Hyacinthe tiendra son assemblée régulière lundi prochain, le 10 du mois courant, à 8 hrs. p. m., à l'ancienne salle Napoléon. Comme on le sait, le Comité du Club Libéral de Saint-Hyacinthe tient ses assemblées régulières le deuxième lundi de chaque mois. D'importantes questions y seront discutées dans l'intérêt du Club Libéral ainsi que l'opportunité de fêter la Ste-Catherine et d'y réunir tous les libéraux du Comté de St-Hyacinthe et leurs amis. Qu'on n'oublie pas la date du 10 novembre. Tous les libéraux du comté de St-Hyacinthe sont invités à cette assemblée.

L'AVE MARIA

REMERCIEMENTS

Les dames directrices de L'AVE MARIA remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès magnifique de leur partie de cartes. Merci à M. le curé Lafontaine, qui a gracieusement fourni sa salle, à M. l'abbé Vigneault, qui a prêté si généreusement son concours, à M. P. Messier, qui a donné les billets, aux généreux donateurs de cadeaux, aux vendeuses de billets, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont honorées de leur présence. (La Présidente).

LA FETE DE LA TOUSSAINT

La fête de la Toussaint a été célébrée dans toutes les églises de St-Hyacinthe avec beaucoup d'éclat samedi dernier.

A la cathédrale Mgr P.-S. Desranleau, P.-A., vicaire-général du diocèse, officiait, assisté de MM. les abbés William Morin et Adélaïde Lavallée, professeurs au séminaire de St-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Léo Lanoue, ancien professeur au Séminaire et remplaçant de M. l'abbé Chs.-E. Héty. La chorale, sous la direction de M. Léon Ringuet, exécuta un programme de chant pour la circonstance. Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue.

A Notre-Dame du Rosaire le R. P. Pierre Granger, O. P., prieur du Couvent des Dominicains, officiait à la messe paroissiale, assisté des RR. PP. Mathieu Dumont, O. P., et Gabriel Brien, O. P., comme diacre et sous-diacre. Avec cette cérémonie coïncidait la clôture des Quarante Heures de cette paroisse.

La chorale était sous la direction de M. J. E. Thériault et M. Conrad Letendre, organiste, touchait l'orgue.

Au Christ-Roi M. l'abbé Gustave Vigneault, vicaire, officiait, et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Armand Brouillard, professeur au séminaire. La chorale était sous la direction de M. Armand Caron, et M. J.-E. Paquin, professeur à l'Ecole Normale touchait l'orgue.

A St-Joseph d'Yamaska M. l'abbé Léo Sansoucy, professeur au Séminaire de notre ville, officiait à la messe paroissiale, et le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Fortin, P. S. V., supérieur du Patronage St-Vincent de Paul de Lévis. La chorale était dirigée par M. C.-A. Rousseau, et Mlle Fidélia Mathieu touchait l'orgue.

LES COURS DE SOLFÈGE

N'oublions pas que les Cours de Solfège gratuits du gouvernement provincial sont donnés tous les samedis soirs, à 7 1/2 hrs. p. m. aux salles de la fanfare Philharmonique de St-Hyacinthe. Toutes les personnes qui veulent profiter de cette fête aubaine artistique peuvent se faire inscrire à l'heure des cours.

MGR DECELLES A GRANBY

Dimanche prochain, le 9 de ce mois, S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, bénira la pierre angulaire de l'église de la Ste-Famille de Granby et le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Edmond Decelles de Farnham. On s'attend à une assistance considérable surtout si la température est clémente.

FEU M. J.-Z. BLANCHARD

Ces jours derniers, décédait M. J.-Z. Blanchard, citoyen bien connu de cette ville, à l'âge de 86 ans.

Outre son épouse, née Adeline Galipeau, il laisse un garçon, Raoul Blanchard, comptable à Acton Vale, une fille, Marguerite, Mme Fred Muncey, Montréal; un frère, M. Henri Blanchard, de St-Hyacinthe, et une sœur, Mme Johny Morin, née Séraphine, de St-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu en l'église cathédrale de St-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Henri Blanchard, Johny Morin, Louis Blanchard, Raphaël Ledoux et Emeric Drolet, tous de St-Hyacinthe.

Le deuil était conduit par M. Raoul Blanchard, fils du défunt, et M. Fred Muncey, de Montréal, genre du défunt.

Plusieurs parents et amis accompagnaient le cortège funèbre.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V.-J. Mongeau, de St-Hyacinthe.

Nos profondes sympathies à la famille en deuil.

IL N'ETAIT PAS LA

M. J.-C. Rouleau, officier d'active, de cette ville, nous prie d'annoncer que, contrairement à la publication d'un quotidien montréalais, il n'était pas à St-Jude, le 21 octobre dernier, mais à la chasse, dans les bois de la paroisse St-Alexis des Monts, à environ 200 milles de St-Hyacinthe.

CHEZ NOS ZOUAVES

Ces jours derniers, au Casino des Zouaves de St-Hyacinthe, avait lieu l'assemblée générale pour le choix de l'administration de l'année 1931. Etaient présents à cette assemblée: M. l'abbé Edmond St-Pierre, major-aumônier, M. le chevalier E.-H. Richer, l'ex-capitaine, M. Albert Bélanger, et une cinquantaine de Zouaves.

Le bureau de direction reste le même pour l'année prochaine savoir: Président, M. Rodolphe Chagnon; vice-président, M. Eldège Hamel; secrétaire, M. S.-L.-Robin Robidou; trésorier, M. S.-M. Maurice Avard; major-aumônier l'abbé Edmond St-Pierre, capitaine, M. J.-Albert Frenière; directeurs: lieutenant E. Beaudry, sergent H. Patenaude, caporal Ad. Frenière, Zouave Rosario Loïselle; auditeurs Lucien Chagnon, ex-capitaine Albert Bélanger.

Cette année, les Zouaves auront à leur disposition une grande patinoire, en arrière des salles du casino. Avis aux intéressés.

L'Association des Zouaves de St-Hyacinthe a appris avec joie les nominations du chevalier E.-H. Richer au titre de Major Honoraire et de M. Victor-L. Chartier au titre d'Adjudant-Major Honoraire du Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens. Nos félicitations.

PROCHAIN TERME

Le terme de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de St-Hyacinthe qui devait avoir lieu lundi dernier sous la présidence de l'Hon. Juge Arthur Trahan est remis au 18 du mois courant.

VA-ET-VIENT

M. Paul Lavallée, étudiant en 5e année à la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec et ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

SERVICE POSTAL

Nous recevons de M. Jules-B. Boucher, Maître de Poste de cette ville, le communiqué suivant concernant le service postal qui sera donné par les employés du bureau de poste, lundi prochain, le 10 du mois courant, "Fête de l'Armistice":

"Il n'y aura pas de distribution par les facteurs ce jour-là. Les guichets seront ouverts aux heures suivantes: 9 hrs. a. m. à 10 hrs. a. m.; 5 hrs. p. m. à 6 hrs. p. m. Les malles seront expédiées aux heures régulières".

A L'HOTEL-DIEU

Le service des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe sera chanté jeudi, le 13 du mois courant, à 9 hrs. a. m. Parents et amis sont invités à y assister.

CONCOURS DE PECHE

L'Association des Pêcheurs du Yamaska

Nous publions ci-après les résultats du concours de pêche de l'Association des pêcheurs du Yamaska qui nous ont été communiqués par le dévoué secrétaire de cette importante Association, M. Conrad Morin, le 6 du mois courant:

Classe du Maskinongé: — Armand Dubuc, 20 1/2 lbs, St-Joseph; Dr J.-A. Beauchamp, 16 1/2 lbs, St-Césaire; W. Laporte, 11 lbs et 11 oz, St-Hyacinthe; Jos Desmarais, 11 lbs et 3 oz, St-Hyacinthe; Paul Morin, 10 lbs, St-Hyacinthe; Lionel Castel, 6 lbs et 8 oz, St-Hyacinthe; Wilfrid Desmarais, 5 lbs et 12 oz.

Classe du Doré: — Eugène LeMoine, 5 lbs et 2 oz, St-Hyacinthe; Harry Bernard, 4 lbs, St-Hyacinthe; Arthur Gosselin, 3 lbs et 11 oz, St-Hyacinthe; Donat Mongeau, 3 lbs et 10 oz, St-Hyacinthe; Jos. Larchevêque, 2 lbs et 10 oz, St-Hyacinthe.

Classe de l'Achigan: — Hervé Cabana, 3 lbs, St-Hyacinthe; Jos. Larchevêque, 2 lbs et 13 oz, St-Hyacinthe; Eugène Girard, 2 lbs et 12 oz, St-Hyacinthe; Téléphone St-Cyr, 2 lbs et 12 oz, St-Hyacinthe; Jos. Larchevêque, 2 lbs et 9 oz; 2 lbs et 6 oz, St-Hyacinthe; M. Areand, 2 lbs et 4 oz, St-Hyacinthe; Jos. Larchevêque, 2 lbs et 4 oz, St-Hyacinthe, Paul Morin, 2 lbs et 2 oz, St-Hyacinthe.

Comme nos lecteurs peuvent le constater facilement par le présent rapport, le concours de pêche de l'Association des pêcheurs du Yamaska, filiale de l'Association de la province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier Inc., remporte un succès prometteur, et nous sommes heureux d'en féliciter les membres qui, nous l'espérons, se recrutaient de plus en plus nombreux pour favoriser le sport de la ligne tout en protégeant nos ressources poissonneuses.

LA TAXATION UNIFORME

L'Hon. T.-D. Bouchard, Orateur de la Chambre député provinciale du comté de Saint-Hyacinthe et secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités de la province de Québec, assistait vendredi dernier à une importante réunion au Palais de Justice de Montréal pour étudier un mode de taxation uniforme concernant la compagnie d'utilité publique. On y remarquait le sous-ministre des affaires municipales, M. Oscar Morin, le maire d'Outremont, M. Joseph Beaubien, président de l'Union des Municipalités de la province de Québec-Ouest et directeur de l'Union; M. Walter Moisan, maire de Drummondville et directeur de l'Union; l'échevin Biggar, de Montréal, M. J.-L.-T. Martin, Shawinigan Power; L.-I. McMahon, Téléphone Bell; J.-R. Vinks, Gati-neau Power; P.-T. Davis, Southern Canada Power; Emile Morin, secrétaire de l'Assemblée.

A LA CONSOLIDATED SILK

On nous informe que M. Jean-Guy Ledoux, de notre ville et employé au bureau de la manufacture Consolidated Silk Mills Ltd, vient d'être transféré à Montréal, où cette manufacture tient un autre bureau. Nous lui souhaitons bon succès.

Mme A. Corbeil, Mlle G. Girouard, MM. A. Corbeil et O. Roberge, de cette ville étaient dernièrement de passage à Montréal.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des marguilliers du Banc de l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame du Rosaire, tenue le dimanche, deux novembre mil neuf cent trente, il a été proposé et résolu à l'unanimité

1o. Que les marguilliers du Banc de l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame du Rosaire ont appris avec peine la mort de la mère de madame Ferron, mère du Révérend Père N.-M. Ferron, curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire.

2o. Qu'ils désirent, en cette occasion offrir au Révérend Père Curé, l'expression de leur profonde sympathie et ils demandent de faire chanter un service pour le repos de l'âme de madame Ferron et ce aux frais de la Fabrique.

3o. Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille Ferron ainsi qu'aux journaux de notre Cité.

Les marguilliers de Notre-Dame du Rosaire.

Ce deuxième jour de novembre mil neuf cent trente.

AU REGIMENT

Les officiers inspecteurs félicitent Le Régiment

Lundi soir dernier, au Manège Militaire de cette ville avait lieu la Revue Annuelle du Régiment de St-Hyacinthe. Le lieutenant-colonel Prower, G. S. O., remplaçant l'hon. Brigadier général, W. B. King, qui fut empêché à la dernière minute d'assister à cette Revue.

Le lieutenant-colonel Prower était accompagné de MM. Major G.-A. Trudeau, D. A. A. Q. M. G., et lieutenant J.-A. Bélanger, P. M. D. No. 4, tous de Montréal. Le Régiment était sous le commandement du lieutenant-colonel Eugène Payan. Le Régiment avec sa fanfare formait un groupe imposant de 155 militaires.

A cette occasion le Lt-col. Grover et le Major G.-A. Trudeau, félicitèrent les officiers et les soldats du Régiment pour leur excellent travail qui accuse une amélioration notable sur les années passées.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — nov. 3: Joseph, Arthur, Paul-Emile, fils de Alphonse Leclerc et de Germaine Lambert. Parr. et marr.: Arthur Chagnon et Exilda Lambert, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. — nov. 4: Marie, Eva, Jeannine, fille de Amédée St-Germain et de Rosa Rivard. Parr. et marr.: Ovide St-Germain et Eva Ménard, oncle et tante de l'enfant. B. 117.

Sépultures. — Oct. 30: Joseph Zéphir Blanchard, époux de Adeline Galipeau, âgé de 85 ans et 4 mois. — Oct. 30: René Morin, en religion Frère Ronald, des RR. FF. du Sacré-Coeur, fils de Arthur Morin et de Aurore Trahan, de St-Joachim de Shefford, âgé de 20 ans, dont 7 ans de vie religieuse. — Oct. 30: Aurélie Frenette vve de Pierre Loïselle, âgée de 77 ans et 5 mois. — Nov. 3: Soeur Marie-Anne Simoneau, des RR. SS. de la Charité, fille de Alexis Simoneau et de Marguerite Gagnon de St-Pierre de Durham, âgée de 53 1/2 ans, dont 32 ans de vie religieuse. S. 121

Notre-Dame du Rosaire

Naissances. — Nov. 1: Joseph, Gaston, Denys, fils de Henri Gagnon et de Simonne Guérin. Parr. et marr.: Maurice Gagnon et Lucienne Guérin. — Nov. 3: Marie, Ghislaine, Carmel, fille de Armand Gaulin et de Léa Tanguay. Parr. et marr.: Uldérie Tanguay et Célidore Desjardins. — Nov. 4: Marie, Thérèse, Jeannine, fille de Armand Beaudry et de Clémentine Chicoine. Parr. et marr.: Joseph Chicoine et Exhérine Montfils.

Christ-Roi

Naissances. — Nov. 1: Marie, Thérèse, Germaine, fille de Rosario Pichette et de Rosanna Rien-deau. Parr. et marr.: Napoléon Riendeau et Antoinette Pichette. — Nov. 5: Joseph, Lorenzo, Jacques, fils de Armand Caron et de Noëlla Picard. Parr. et marr.: Lorenzo Caron et Marguerite Caron.

Sépulture. — Nov. 2: Rolland, 8 jours, fils de Ovide Bessette et de Alina Rivard.

NOUVEL AUMONIER

Chez l'Union Nationale Catholique des Menuisiers de St-Hyacinthe.

A la dernière assemblée des membres de l'Union Nationale Catholique des Menuisiers de Saint-Hyacinthe, à laquelle assistaient les membres en grand nombre, M. J.-A. Baillargeon, président de cette importante association ouvrière, souhaita au nom des membres la plus cordiale bienvenue au nouvel aumônier de l'association, M. l'abbé Léo Lanoue. Celui-ci, très ému, remercia les menuisiers de leur délicate attention et leur promit en retour sa pleine et entière collaboration au bien de l'oeuvre, ainsi que son sincère dévouement à la tâche qui vient de lui être assignée.

Après quelques affaires de routine, l'assemblée fut ajournée et chacun s'en retourna charmé du meilleur souvenir de ce premier contact avec leur nouvel aumônier, qui saura certainement conserver l'estime de tous les ouvriers menuisiers de cette ville.

COURRIER D'ACTON-VALE

Acton-Vale, 2 novembre 1930. — Nos Quarante-Heures se sont terminées mardi dernier le 28 octobre; plusieurs prêtres étrangers sont venus aider les nôtres pour les confessions pendant ces jours.

Le sermon à la grand-messe ce matin a été donné par M. l'abbé Belleau, prêtre colonisateur de Montréal. Il nous a bien intéressés.

Il y a eu une partie de Whist encore cette semaine pour la patinoire.

Beaucoup d'étrangers sont dans notre ville aujourd'hui chez des parents. Nous avons remarqué M. et Mme Langevin, de Shawinigan; Madame Georges Deslandes, de St-Hyacinthe, M. l'abbé Emile Gauthier, du Séminaire de Sherbrooke, et plusieurs autres.

COUR DU MAGISTRAT

Vendredi dernier, Louis Laforme de cette ville a comparu devant le juge Emile Marin sous l'accusation d'avoir, le 10 juin 1929, été trouvé en possession d'un automobile de marque Oldsmobile sans avoir au préalable payé les droits de douane et d'accise. Plusieurs témoins ont été entendus de part et d'autre et le juge a pris la cause en délibéré.

Le juge Emile Marin a rendu jugement dans la cause de Louis Laforme, mardi, le 4 du présent mois, et l'a condamné à un an de prison.

A L'EGLISE NOTRE-DAME

Il y aura, ce soir, à l'église Notre-Dame du Rosaire, une Heure Sainte prêchée par le R. P. Marcel, à 7 1/4 hrs. p. m.

ATTENTION AU FEU

Hier au midi les pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie au coin des rues St-Pascal et St-Antoine chez M. Joseph Gervais. Les dommages sont minimes. A ce sujet le chef de police recommande aux propriétaires et aux locataires d'inspecter soigneusement les tuyaux des poêles et des fournaies au début de la froide saison où l'on chauffe beaucoup plus qu'en tout autre temps de l'année.

L'OEUVRE DU PRECIEUX-SANG

Nous sommes heureux de constater que l'oeuvre des RR. SS. du Précieux-Sang se répand de plus en plus. Un quotidien de la métropole annonçait dernièrement que près de dix mille personnes ont visité la nouvelle aile du monastère du Précieux-Sang, situé sur le boulevard Décarie, à l'occasion de la bénédiction de cette nouvelle addition. S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, présidait à cette imposante cérémonie au cours de laquelle le R. P. Charles Chapat, S. J., déclara, en parlant des RR. SS. du Précieux-Sang dont la Maison-Mère se trouve à St-Hyacinthe, "qu'on a accusé les saintes femmes qui vivent ainsi dans les monastères de mener une vie égoïste. Elles rendent, au contraire, d'inappréciables services à l'humanité catholique par leur exemple, leurs vertus et leur prières, leur vie de pénitence et de mortification". Plusieurs figures éminentes du clergé assistaient à l'inauguration de ce nouveau corps de bâtisse.

LE SOUVENIR CANADIEN

Les lettres-invitations pour la formation du Comité d'Honneur du Souvenir Canadien, Section St-Hyacinthe, seront entièrement envoyées cette semaine.

Nos lecteurs retiendront avec plaisir dans leur esprit pour bénéficier davantage du mouvement du SOUVENIR CANADIEN cette lettre de S. G. Mgr l'évêque de Gaspé.

Monsieur Amédé Denault, LL. B., Secrétaire-Promoteur des "Croisés du Christ-Roi", 6, rue Ste Jeanne-d'Arc, Québec.

Les "Croisés du Christ-Roi" section canadienne de la Ligue Universelle du Christ-Roi, m'ont soumis, en novembre dernier, un projet qui, malheureusement, ne m'a atteint que récemment, après mon retour de Rome. A mon passage à Québec, votre Association, présentée par votre Président, Son Honneur le Juge Adjoint Rivard, m'a longuement exposé ce projet qu'elle a mûri au cours de l'hiver et que nous avons examiné, pesé, discuté ensemble.

L'approche de l'anniversaire du geste religieux de Cartier, plantant à Gaspé, en 1534, pour prendre possession du pays, la première croix dont il est fait mention dans notre histoire, a éveillé, dans l'esprit des membres de votre association, l'idée que le Canada catholique se doit de commémorer cet acte religieux par un monument de caractère également religieux. L'idée était en même temps lancée dans le public par l'Honorable M. Rodolphe Lénieux, alors Président des Communes au Canada, ancien député et ami de Gaspé. L'accueil que la presse catholique, et même quelques journaux protestants, firent à ce projet, a déjà fait sentir la faveur que recevra son exécution.

Ligueurs du Christ-Roi, membres de cette vaste organisation universelle que le Souverain Pontife a approuvée pour promouvoir le règne du Christ dans les sociétés, vous vous offrez à prendre l'initiative de l'exécution de ce beau projet; vous voulez bien me demander de l'approuver; dans des termes que sait trouver le dévouement qui s'efface, vous sollicitez la permission de le réaliser dans mon humble ville épiscopale.

L'Évêque de Gaspé, autorisé à dresser, dans ce mouvement national, son trône réduit en cendres le 30 mars 1929, deviendrait ainsi le gardien autorisé de ce sanctuaire, monument élevé par un peuple à la gloire de Cartier qui prit possession de notre sol en y arborant l'étendard triomphant du Christ Jésus, et un témoignage concret de la reconnaissance de ce peuple envers le Christ qui marqua notre berceau du signe de sa royauté, comme le chante l'Eglise Regnavit a ligno Deus. Ce serait en même temps un acte de foi et une acquiescement à la royauté du Christ, qui doit régner sur les individus, les sociétés et les nations. C'est pourquoi ce monument serait dédié au Christ-Roi. Cette dédicace, que vous avez choisie, répond tellement bien à un ensemble de circonstances encore ignorées, que je la crois inspirée du Ciel. Si l'histoire s'en écrit plus tard elle révélera des choses intéressantes.

Présenté dans ce cadre, le projet ne peut manquer de capter mon admiration et d'enlever mon approbation. Je vous certifie l'une et vous enregistre l'autre de tout mon cœur, trop heureux de m'engager à veiller sur ce monument national, sanctuaire dont la dédicace répond si bien à des sentiments profonds de mon âme d'évêque.

Toutefois, le projet grandiose que vous avez conçu dépasse par son ampleur mes visées personnelles et les intérêts du seul Evêque de Gaspé. La réponse de notre peuple vous dira si le projet est réalisable. Quand j'ai connu vos vues, l'exposé de vos moyens, les hommes d'intelligence, de foi et d'œuvres que vous concentrez dans votre ligue, leur expérience dans les vastes organisations de cette nature, les concours précieux qui semblent n'attendre que l'occasion de se manifester, j'ai senti tomber toutes mes hésitations et éprouver l'impression que mes compatriotes et corréligionnaires subiraient la même influence. L'Honorable Monsieur Lénieux et moi, nous cherchions le moyen concret pour faire l'organisation requise, qui donnerait suite à l'idée

Pas en train!

Une *Dow* Stout vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

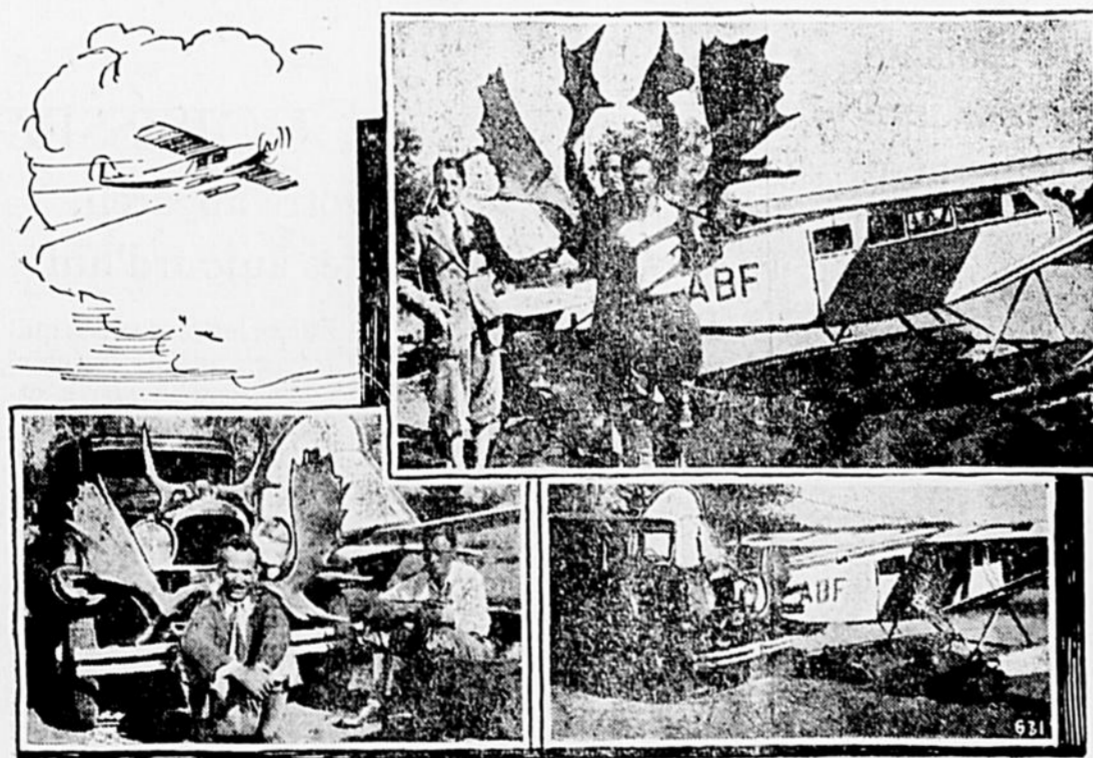
Chasse fructueuse dans les Laurentides



NOMBREUX sont les chasseurs qui, depuis l'ouverture de la saison de chasse le 1er septembre dernier, sont revenus de leurs excursions chargés de trophées attestant de leur adresse et de l'abondance du gibier dans la magnifique région des Laurentides. On peut s'en faire une idée par les illustrations ci-dessus montrant la dépouille d'un magnifique orignal tué tout récemment dans le parc national du Mont Tremblant par deux nemrods de Montréal: MM. R. H. Vickers et A. C. Her. Le panache du rois de nos forêts, que l'on voit géant inerte dans la rivière, a une envergure de 58 1/2 pouces. Nos deux sportsmen quittèrent Montréal récemment et se rendirent à St-Michel-des-Salins, au nord de St-Gabriel de Brandon, terminus de la voie du Pacifique Canadien dans cette région;

pour suivre leur route vers le district de la rivière Cyprien, ils se mirent à l'affût et, bientôt, à l'appel du guide qui les accompagnait, fit irruption le magnifique animal qui devait tomber sous leurs balles. Mais ce ne fut pas une mince tâche de sortir cette bête, pesant 1400 livres, du lit vaseux de la rivière Cyprien. Les chasseurs durent improviser un radeau de billots avec lequel ils remorquèrent l'original jusqu'à leur camp. Les photographes ci-dessus reproduites font voir de près l'original remorqué jusqu'au camp, le canot surchargé et un passage difficile qu'il fallut franchir en canot à un endroit où la rivière est peu profonde. Il appert que l'original n'a jamais été si abondant dans la région, au dire du guide qui les accompagnait dans leur randonnée.

La chasse dans la province de Québec



DEPUIS que la saison de chasse est commencée dans la province de Québec, on ne compte plus les heureux nemrods qui ont rapporté avec eux quantité de superbes trophées témoignant de leur habileté au tir et des ressources abondantes en gibier que renferment nos forêts. Mais aujourd'hui que la rapidité est de mise dans tous les domaines, les sportsmen ne se contentent plus du canot ou de leurs jambes pour atteindre les districts giboyeux — ils mettent l'aéroplane à contribution. C'est ainsi qu'un millier d'octobre dernier, trois chasseurs quittèrent St-Jovite en hydraavion et se rendirent dans le Nord pour s'acquiescer des perspectives de la chasse dans cette région. Leur espoir ne fut pas déçu, car tous revinrent avec de superbes panaches; le premier abattit une superbe bête dont le panache avait une envergure de 63 1/2 pouces; un autre tua un orignal avec panache de 60 1/2 pouces d'envergure.

tandis que le troisième rapporta un trophée qui, sans être aussi gros que les autres, était cependant fort intéressant.

Le gros gibier, au dire de ces nemrods, abonde dans la région au nord de Mont-Laurier et comme le but de cette excursion dans les forêts du Nord était de s'en assurer, en même temps que de se familiariser avec les portages, les sites de campements, le canotage et obtenir tous les renseignements possibles sur cette région quasi inconnue, ils revinrent enthousiasmés par les perspectives de chasse qui y sont offertes aux amateurs. Dans la vigne du haut, on voit le gigantesque panache d'un orignal et à l'arrière-plan, l'hydroplane qui a transporté nos sportsmen à ce véritable paradis des chasseurs; à gauche, Tom Wheeler, propriétaire de l'hôtel "Gray Rocks Inn" et un guide.

qu'il a préconisée et qui rencontre la vôtre. Vous nous présentez, prêt à la marche, tout un bataillon organisé. Vous me paraissez tomber du ciel. Est-ce le fait de la bénédiction spéciale que le Saint-Père donnait à ce projet dans l'audience si paternelle qu'il me donna récemment? — D'aucuns le croiront avec moi.

En tant que je suis concerné dans ce projet, je vous répète donc

mon approbation; je le bénis de tout mon cœur, ainsi que vos personnes et les collaborateurs que vous rencontrerez en route; j'en recommande l'exécution au Cœur Sacré de notre Divin Roi, à Sa douce Mère Médiatrice et à la chère petite Sainte-Thérèse, dont j'ai déjà aperçu la petite main de reine dans la conduite de cette affaire... comme nous pourrions le dire un jour.

UNE SEANCE SPECIALE
Suite de la page 1.

CANADA
Province de Québec
Cité de Saint-Hyacinthe.

Nous soussignés, propriétaires de terrains situés entre la rue Girouard et rivière Yamaska sur les lots numéros 360 et 355 du cadastre de la paroisse Notre-Dame,

Le plus gros assortiment sans contredit des Radios



Paul-Emile Gaucher

LE SEUL MAGASIN A ST-HYACINTHE NE VENDANT QUE DE LA MUSIQUE
219 CASCADES TEL. 36 ST-HYACINTHE

sommes disposés à céder des terrains à la Cité de Saint-Hyacinthe aux charges et conditions suivantes que la Corporation cessionnaire, par ses représentants, pour elle et ses ayants droit, s'engage de remplir et exécuter à peine de résiliation, savoir:

1o. Elle s'oblige de construire un mur de soutènement le long de la rivière, et de convertir en jardin public les terrains ci-dessus mentionnés.

2o. Elle s'engage à ne jamais ériger la construction de kiosques ou autres constructions interceptant ou gênant la vue.

3o. Elle ne pourra permettre ni tolérer sur ces terrains qu'on y donne des concerts, représentations, ou qu'on y tienne des assemblées publiques, réunions populaires, qu'on y exécute des jeux et amusements bruyants.

4o. La Cité ne pourra pas vendre, louer, céder ou échanger la jouissance des terrains cédés, à des tiers, sans le consentement des cédants.

5o. La Cité demandera à ses évaluateurs de réviser les évaluations actuelles en tenant compte de la portion de terrain cédé.

6o. La Cité fera remise aux cédants des taxes imposées spécialement sur le front des terrains cédés pour construction de pavage et perçus à date des cédants, elle dégage de plus les cédants de toutes contributions futures ou taxes pouvant être imposées sur ces terrains.

7o. Attendu et compris que lorsque les travaux seront terminés, la ville ne se prévaudra pas de ces améliorations pour augmenter l'évaluation des dits propriétaires, et que dans l'avenir lorsqu'une augmentation générale se fera sur la propriété, nous subirons le même sort que les autres propriétaires toujours en tenant compte de nos conditions de ce dernier paragraphe.

So. N'ayant pas de rapport officiel concernant l'évaluation des dits terrains, les soussignés accepteraient une réduction sur leur évaluation actuelle d'au moins huit cents piastres, \$ (800.00) Signé à St-Hyacinthe, 29 octobre 1930.

Signé J. H. E. Brodeur, Magloire Côté, Louis-N. Raymond, ptre, J. E. Raymond, ptre, Héloïse Raymond Dubrule, Témoin, Henri Raymond.

gloire Côté, Joseph et Louis Raymond et J. H. E. Brodeur, et déclarons que, advenant la cession de ces terrains à la cité de Saint-Hyacinthe qui s'engage à les transformer en jardin public, nous réviserons le rôle d'évaluation en ce qui concerne les propriétés dont seront détachés les dits terrains, en diminuant la valeur de ces propriétés d'un montant de huit cent dollars.

Saint-Hyacinthe, ce vingt et un octobre mil neuf cent trente.

Signé J.-E. Lanoix, Ptolémée Messier, Camille Picard.

Le greffier explique qu'en raison des nombreux travaux d'urgence que la cité sera appelée à mener rondement sous peu, il lui faudra un aide tout désigné dans la personne de M. Armand Bourbeau, au prix de \$30 par semaine. L'échevin Richer propose, secondé par l'échevin St-Germain, que le conseil approuve cette demande du greffier. Adopté à l'unanimité.

Après une brève consultation, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance du conseil mercredi.

AVIS

Avis public est par les présentes donné que Yamaska Garments, Limited s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi ratifiant, confirmant et déclarant valide, pour toutes fins légales, le Règlement No. 243 de la Cité de Saint-Hyacinthe pourvoyant au prêt fait à St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited et à l'acte de prêt en date du 6 juin 1919, exécuté par la dite Cité en conformité avec le dit Règlement; trois quittances exécutées par la dite Cité relativement une partie du dit prêt et les résolutions de son Conseil en vertu desquelles les dites quittances furent exécutées; l'intervention par la dite Cité dans un acte de vente à Yamaska Garments, Limited concernant le paiement de \$12,000. — la balance du dit prêt — et les résolutions de son Conseil en vertu desquelles telle intervention a été faite; et le Règlement No. 348 de la dite Cité accordant à Armand S. Many une commutation de taxes de \$1.00 par année sur certaines propriétés appartenant maintenant à Yamaska Garments, Limited.

T. Adélar Fontaine Procureur de la Requête.

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given that Yamaska Garments, Limited will apply to the Legislature of the Province of Quebec at its next session for the passing of an Act ratifying and confirming and declaring valid for all legal purposes By-law No. 243 of the City of St-Hyacinthe providing for a loan to St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited and the Deed of Loan dated 6th June 1919, executed by the said City pursuant thereto; three charges executed by the said City in respect of a portion of the said loan and the resolutions of its Council in virtue of which the said discharges were executed; the intervention by the said City in a Deed of Sale to Yamaska Garments, Limited regarding the payment of \$12,000, as the balance of the said loan and the resolutions of its Council in virtue of which such intervention was made, and By-law No. 348 of the said City granting to Armand S. Many a commutation of taxes at the sum of \$1.00 per annum on certain

Cartes d'Affaires

DOCTEUR J. A. VIGER
Des Hôpitaux de Paris
MALADIES
Des YEUX, des OREILLES
du NEZ, de la GORGE.
173 1/2 Girouard Téléphone 60
SAINT-HYACINTHE
1a6dée.

Téléphone, 429
DR A. BEDARD
Chirurgien-Dentiste
HEURES DE BUREAU
9 hres A. M. à 4 hres P.M.
Le soir par appointment
190, rue Girouard St-Hyacinthe.

LOUIS A. TALBOT
AVOCAT
Conseil du Roi
BUREAU: Edifice Banque Provinciale
ST-HYACINTHE

Tél. 105
DR A. PERREAULT
Chirurgien de l'Hôpital
Saint-Charles, Saint-Hyacinthe.
HEURES DE BUREAU:
2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M.
56, rue Ste-Anne
ST-HYACINTHE.

Tél. 882 W
Bouchard & Frère
Entrepreneurs Peintres
Travaux de peinture — Lettrage —
Vitrage — Décoration —
Dorure — Etc.
40 rue Héloïse, St-Hyacinthe

Laissez-nous tenir votre maison chaude pour vous !!
ST-PIERRE & LAROSE
BOIS et CHARBON
Rue du Grand-Tronc - Tél. 264
ST-HYACINTHE, Qué.

Téléphone Bell 680
LOUIS BERNARD
Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR
A l'entreprendre ou à la journée.
Spécialité : Corniches et Ornements
d'Églises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER
M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

ON DEMANDE
2 Hommes pour s'occuper de la vente d'assurance en général. Position très avantageuse. S'adresser ou écrire immédiatement à 9, rue Saint-Denis, Saint-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE
Des hommes d'expérience comme tricoteurs et arrangeurs de machines Grieve et Spiers à la
PENMANS LIMITED
St-Hyacinthe.
J. N. O.

A LOUER
Grande chambre à louer. S'adresser à 150 Bourdages, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE A EMPRUNTER
On demande à emprunter, en une somme globale ou par montants à partir de \$500.00, quatre mille dollars sur garanties de tous première valeur, 6% l'an payables tous les six mois.
Une aubaine pour ceux qui veulent prêter sur garanties abolues.
S'adresser à Bouchard & Mercure, No. 9 rue St-Denis, St-Hyacinthe.
J. N. O.

LOGEMENTS A LOUER
Il me reste à louer trois logements très propres à raison de \$10. \$11. \$12.00 par mois.
S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Que.

property now belonging to Yamaska Garments, Limited.
T. Adélar Fontaine Attorney for Applicant.

COLONNES AGRICOLES

CONSERVATION DES POMMES

Les pommes que l'on achète en caisses, en paniers de 1 boisseau ou en barils coûtent toujours moins cher que celles que l'on achète par petit panier ou une à une, mais la raison pour laquelle les gens n'achètent pas en quantité, est parce qu'ils ont peur de ne pouvoir bien conserver les fruits.

Cependant les variétés d'automne et d'hiver conservent longtemps leur bonne qualité lorsqu'elles sont tenues dans un endroit frais et humide. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture ont donné beaucoup d'attention à cette phase du commerce des pommes; et ils déclarent que la ménagère ordinaire ne devrait avoir que peu ou point de difficulté à maintenir toute l'année une provision suffisante de la reine des fruits.

Lorsque la pomme est cueillie sur l'arbre, elle est encore vivante et pour qu'elle reste en bon état, il faut qu'elle soit conservée dans de bonnes conditions sanitaires. La pomme qu'on laisse dans la cuisine ou que l'on met près de la fournaise se racornit, se dessèche et perd presque tout son goût et sa qualité. Par contre celle que l'on met dans un endroit frais et humide se conserve longtemps en bon état.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

UNE EXPOSITION D'HIVER

La leçon de la foire d'hiver de Sherbrooke

Mettre bien en évidence dans l'esprit de l'éleveur l'importance capitale d'améliorer le lignage, de se débarrasser des reproducteurs bâtards, aussi de prêter une attention spéciale aux espèces de marché, tel est le but éminemment éducatif proposé à l'exposition d'hiver qui sera tenue les 12, 13 et 14 novembre prochain dans la nouvelle arène de Sherbrooke.

Grâce à la munificence des gouvernements provincial et fédéral qui ont promis de donner en prix une part égale à celle fournie par les directeurs de l'Exposition elle-même, les exposants sont assurés d'une liste de prix qui les dédommageront amplement de leurs frais de déplacement. Surtout, ils bénéficieront de cette foire d'hiver au point de vue publicité et émulation, sans compter que l'enclenchement qui terminera le programme leur offrira la facilité de vendre des bêtes exposées, sur place et à bon prix, surtout pour les classes de marché. La direction s'est assurée les services d'un encanteur de premier ordre et a obtenu que de grosses maisons de Montréal aient des acheteurs à l'enclenchement.

Cette exposition d'hiver, qui est la première dans notre province, promet d'autre part aux spectateurs, un programme attrayant sur toute la ligne et un confort très grand du fait qu'elle sera tenue dans cette arène de Sherbrooke dont la construction a coûté plus de \$100,000 et qui sera chauffée pour l'occasion. Le 12, à six heures, un banquet de 250 couverts réunira, dans la salle de banquet de l'arène, les députés et agronomes du district, les notables de la ville, les représentants des ministères provincial et fédéral d'agriculture, etc. On s'attend à ce que le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, l'honorable Monsieur J.-L. Perron, soit présent, de même que son sous-ministre, Monsieur J.-A. Grenier. Les discours, au lieu d'être prononcés dans la salle du banquet, le seront dans l'arène, devant la foule déjà assemblée, et ils seront irradiés par tout le pays.

Après les discours, vers 8h. 30, la série des parades commencera par le défilé des chevaux, de voitures légères comme de gros traits, puis du bétail, de boucherie et de laiterie, avec les équipages commerciaux en dernier lieu. Une note à la fois brillante et martiale sera jetée dans ces parades par les évolutions et les exercices de haute

école des Dragons Royaux de St-Jean qui exhiberont aussi leurs montures de sang dans les classes de chevaux de selle et de chevaux sauteurs. L'Harmonie de Sherbrooke fera les frais de la musique avec le concours de la fanfare du Sherbrooke Régiment.

M. S.-J. Chagnon, directeur du service provincial de l'industrie animale, se fait fort d'attirer 10,000 fermiers à cette exposition où rien ne sera ménagé pour signaler les avantages de l'élevage rationnel qui augmente la qualité et la quantité de la production sans en augmenter le coût. Des étables chauffées permettront d'abriter plus de 300 animaux et les exposants seront assurés que leurs bêtes exposées ne souffriront pas des intempéries de la saison. Quant aux écuries, elles seront situées dans l'arène elle-même, sous les gradins, et pourront recevoir près d'une centaine de chevaux.

L'adjudication commencera mercredi à 9 a. m. La limite du délai pour les entrées des bêtes exposées a été fixée au 3 novembre et en s'adressant à l'Exposition, bâtisse de l'Arène, Sherbrooke, on pourra obtenir sans retard toutes les informations désirées.

L'admission sur les terrains coûtera 25 sous et donnera droit à la visite des étables comme à l'entrée dans l'arène pour les spectacles du soir. Toute l'élite mondaine de Sherbrooke et des environs y sera réunie et l'événement prendra de ce fait même une couleur qui le placera haut dans la chronique sociale du district. Trente-cinq loges sont aménagées dans les gradins de l'arène pour recevoir les notables de la région.

SEMPITERNEL MENSONGE

Par le temps qui court, en ville, on parle de chômage, de vie chère, de misères.

Cette situation, paraît-il, empirera quand une bordée de flocons blancs tombant des nues apportera l'hiver.

Sur la rue, aux approches des chantiers, dans les bureaux de placement, aux distributions des Saint-Vincent de Paul, des foules attendent impatientes, inquiètes, moroses, résignées parfois contre l'injustice du sort. Mais elles se sentent impuissantes à trouver une solution à la situation lamentable où elles se débattent, à découvrir une position, du travail sauveur qui permettrait d'apporter un peu de joie au foyer.

Retournant harrassé de son inutile journée à la recherche d'un gain-pain, l'homme songe avec regret aux temps où il habitait les champs.

A vingt, cinquante, cent mille au loin dans la campagne, le soir, au coin du feu, fumant la pipe, une dizaine de travailleurs sont rassemblés: cependant que la mère tricote et que les gamins étudient leurs leçons, distraitement.

Ces terriens ont fourni un rude labeur. L'arrachage des patates, dont la moitié est pourrie, est éreintant. Le labour d'automne, dans la terre pesante qui colle, a vite fait de faire descendre l'estomac dans les talons. Et le soir, après une bonne soupe aux pois, du lard salé, des patates chaudes et la succulente galette de sarazin, qu'y a-t-il de meilleur que d'aller causer au coin du feu chez Baptiste Ladéroute?

On allume à un tison qu'on tire du poêle avec les pincettes. On parle de la ville, de la ville où justement sont retournés les cousins Lamirande qui étaient venus se promener. Ce qu'ils sont riches ces gens là! Imaginez donc, un bel auto, un gros piano, une radio, puis des meubles qui valent des milliers de piastres. Il n'y a pourtant que trois ans, cinq ans qu'il sont partis, qu'ils ont abandonné leur ferme pour la ville.

Et on continue à causer de la ville, de la ville remplie de théâtres, de magasins aux vitrines flamboyantes, de résidences somptueu-

ses, de la ville où les filles trouvent à sa place avantageusement, où les hommes gagnent toujours de gros salaires.

Et si un sage fait remarquer qu'en ville on trouve aussi des gens qui "en arrachent", que la misère grimpe sur le dos de maints citadins, il en est qui répondent au sage: Bah! c'est possible. On trouve des sans-talent partout... Mais nous autres allons donc, c'est pas comme ça!

Une famille, puis deux, puis cinq autres laissent la campagne pour la ville. Les riches cousins Lamirande sont furieux de les voir arriver: craignant sans doute qu'elles déçoivent que le bel auto, le vendeur est venu le chercher pour dettes, que le riche ameublement c'est tout un lot d'autres dettes accumulées, que les gros salaires ne sont pas si élevés qu'on l'a prétendu, que depuis quelque temps Louis n'a plus de travail, que Nazaire, lui aussi a été "slagné", quand à Gédéon, on préférait que les nouveaux arrivés oublient d'en parler...

Quelques jours plus tard, tant bien que mal, les nouvelles familles de citadins sont installées. Puis c'est la course pour trouver du travail. Il arrive parfois qu'on en trouve. Souvent avant de gagner la subsistance de la famille, on a dépensé les économies péniblement amassées à la campagne. C'est qu'il est arrivé une chose à laquelle on n'avait pas songé, un de ces événements pourtant journaliers, mais auquel on ne porte pas attention. Il faut maintenant payer un loyer à tous les mois, acheter du "chauffage", des pois, de la farine, du pain, de la viande, des patates, des légumes, voire même jusqu'à l'eau qu'on vous fait payer. Ça peut bien être ruineux!

On regrette d'avoir quitté la campagne. On voudrait y retourner. On ne le peut pas. La femme s'y oppose ou les enfants refusent de suivre. Quand tout le monde de la famille est consentant, c'est l'argent qui fait défaut.

On a cette fois de l'expérience, celle des déboires qui accompagnent le séjour en ville et...

Et, quand ces familles vont se promener à la campagne, après leur départ, les "habitants" qu'elles ont visités, disent: Sont-y ben en ville! C'est le cercle vicieux qui tourne.

Et pendant que les bonnes terres de chez nous restent sans pre-

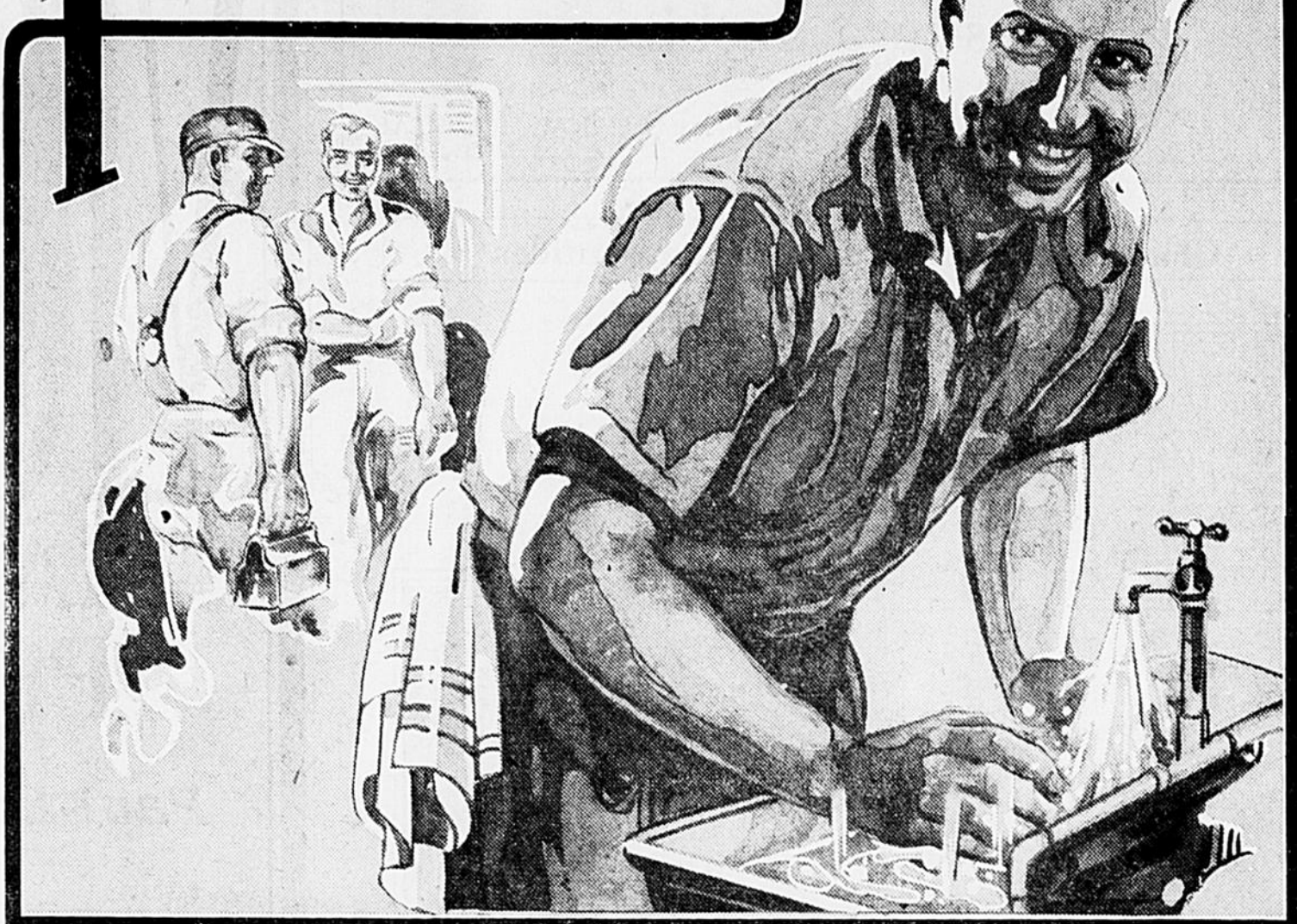
neurs, parce que nos gens des campagnes n'en veulent pas, des douzaines, des centaines, des milliers de familles des nôtres recommandent le sempiternel mensonge: Sont-y chanceux les gens de la

ville, y-z-ont de beaux théâtres, des grands magasins ruisants, des maisons comme des palais, y gagnent gros, etc. etc.

Et d'autres familles s'en vont en ville regretter le temps où à la cam-

pagne, elles jouissaient de la sécurité, elles avaient l'assurance de n'être pas obligées de pâtir de faim en cherchant du travail inutilement.

"c'est L'HEURE de la Frontenac"



Frontenac Export Ale

VOICI une occasion de vous procurer un radio...

...pendant le mois de novembre seulement



Ne faites qu'un petit paiement

Westinghouse No. 80 \$185 (\$10 comptant)

Westinghouse No. 99 \$225 (\$15 comptant)

Westinghouse No. 110 \$275 (\$20 comptant)

Westinghouse No. 120 Combinaison \$385 (\$25 comptant)

La balance (avec les frais minimes d'intérêt) répartie sur une période de douze mois.

CHOISISSEZ votre appareil dès aujourd'hui

Faites les merveilles qui traversent l'air enrichir votre existence et égayer votre foyer. Captez les concerts, les sermons, les conférences et les nouvelles sur ces merveilleux radios qui marchent sur une douille ordinaire de lumière.

Le ton, le volume, la sensibilité, la sélectivité font de chaque appareil un chef-d'oeuvre qui vous procurera des divertissements pendant toute une existence. Nous présentons actuellement une série complète.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

neurs, parce que nos gens des campagnes n'en veulent pas, des douzaines, des centaines, des milliers de familles des nôtres recommandent le sempiternel mensonge: Sont-y chanceux les gens de la

ville, y-z-ont de beaux théâtres, des grands magasins ruisants, des maisons comme des palais, y gagnent gros, etc. etc. Et d'autres familles s'en vont en ville regretter le temps où à la cam-

pagne, elles jouissaient de la sécurité, elles avaient l'assurance de n'être pas obligées de pâtir de faim en cherchant du travail inutilement.

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année ... \$1.50 Ailleurs au Canada ... 1.00

3 CTS LE NUMERO

En vente chez MM. Edouard Dupont, 86 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

PACIFIQUE CANADIEN



ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ A. DAUNAIS

Agent - Téléphone 70 23 1/2 Rue Laframboise P. S. - Privilège de voyager par Canadian National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande M. Daunais accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



Rhumatisme Le "Minard's" est l'ennemi de toutes les affections rhumatismales. Pratiquez des frictions énergiques et répétées. Soulagement immédiat. Assouplissement des articulations. Vie nouvelle apportée aux tissus. Frictionnez!



CANADIEN NATIONAL

Pour Billets et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.

VERITABLE AUBAINE A VENDRE

Fontaine - Soda - Tables avec dessus en Vitoline pour hôtel ou restaurant - Caisse enregistreuse - Vaisselle - Etc., Etc.

S'adresser au CLAIRON, Tél. 143 jno

Agents Demandés

1 000 MONTRES DAMES DONNÉES GRATIS



Vendez pour nous, cartes de Noël et du Jour et l'An! À ces occasions, nous offrons ces montres magnifiques. Tout le monde achète de ces cartes. N'oubliez pas d'argent, seulement votre nom et adresse à BEAUCE SPECIALTY CO. BEAUCE JONCTION, Qué.

Arrêtez la Toux Rapidement de cette Façon

Frictionnez Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement.

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

J.-E. Laforce

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'HOTELLERIE ET LE TOURISME

Pour attirer et garder les touristes De la tenue idéale du personnel des hôtelleries de campagne.

L'Académicien Henri Levodan obtenait un très grand succès de théâtre il y a une trentaine d'années, avec sa pièce intitulée "Paraitre". Il était question de l'importance d'avoir une façade ou de faire figure, pour celui qui veut réussir dans les affaires ou dans le monde. Et il est permis d'ajouter que, dans un autre ordre d'idées, ce n'est pas tout de donner, servir ou présenter quelque chose; il y a la manière. "EST MODUS IN REBUS" comme disait le poète latin, ce qu'il importe de ne pas traduire comme l'ami de mon ami, bien qu'il soit un peu question de cuisine au cours de cet article par "c'est un maudit pour les rébus". — Non, "EST MODUS IN REBUS" veut tout simplement dire qu'en toutes choses il y a la manière.

Lorsqu'on a grand soif, 1 ou 2 verres de bière mousseuse servie dans un fin cristal bien propre, c'est excellent. Mais cette même bonne bière servie sans précaution est déjà moins tentante, et si l'on entreprenait de la verser dans une assiette à soupe pour la faire ingurgiter avec une cuillère, personne n'aurait assez soif pour en avaler trois cuillérées. En toutes choses, il y a la manière. C'est même loin des plus importants facteurs de succès.

De même doit-il y avoir la manière dans le service des repas ou des consommations d'une hôtellerie de campagne bien tenue, et c'est le sujet dont il importe aujourd'hui d'entretenir le lecteur. Ce chapitre s'impose logiquement à la suite des précédentes études relatives à l'apparence extérieure, le confort et la propreté des chambres, l'aménagement, le service général d'un hôtel. C'est très bien d'avoir un établissement propre, mais il importe également que la bonne impression ainsi créée chez le visiteur ou le touriste, ne soit pas gâtée par la mauvaise tenue ou l'incivilité du mauvais tenue ou l'incivilité de propriétaire et de son personnel. Disons tout de suite qu'il ne s'agit ici que d'une infime exception et que le très grand nombre de nos

hôtelliers de campagne n'ont pas attendu les conseils qui vont suivre pour voir à ce que la propreté et la dignité du personnel soient en harmonie avec la tenue générale de leur établissement.

Au cours de l'été dernier, nous avons visité au delà de 75 villages et villes de la province, et nous le répétons, ce n'est qu'à de très rares endroits que nous avons pu constater des lacunes dans le genre de celles que nous croyons cependant devoir signaler ici, attendu qu'il suffit trop souvent d'une malheureuse exception pour qu'en souffre l'harmonie et l'efficacité du tout. Aussi l'Association des Hôtelliers de Campagne compte-t-elle à bon droit qu'au lieu de se formaliser de conseils judicieux, donnés de bonne part, on en profitera pour les mettre en pratique sans tarder, pour le meilleur renom de toutes nos hôtelleries rurales.

Voici quelques-uns des rares cas qui ont particulièrement attiré notre attention au cours de nos randonnées de l'été dernier:

Bien qu'il fut onze heures du matin, on a vu des propriétaires entrer dans leur taverne pour y servir des clients, dans une tenue déplorable. Portant une chemise pas fraîche, sans faux-col, avec une barbe de trois ou quatre jours, mains noires et sales, répandant une odeur de gazoline ou de fumier selon qu'ils étaient en train de faire le ménage de leur taverne ou de leur écurie, et parfois en salopettes, le cigare ou la pipe à la bouche, ces propriétaires ne se rendaient pas compte de leur aspect repoussant et de la mauvaise impression qu'ils donnaient à leur clientèle. Pourtant l'hôtellerie était propre et son apparence extérieure et intérieure était invitante. Pourquoi gâter cette invitation au repos et au confort par une telle incurie.

D'autres fois c'était les employés qui se montraient dans un tel débraillé. Alors c'est au patron à dire à son personnel: Je vous en prie, laissez de côté votre cigare, votre pipe, votre cigarette, lorsque vous portez des consommations sur un plateau, à des clients. Rasez-vous de frais tous les matins peignez-vous, portez des chemises et des faux-cols propres et n'oubliez pas votre habit de toile bien blanche, bien repassé. Et vous mademoiselle, n'entrez pas dans la salle à manger pour y servir les clients

sans le petit bonnet et le tablier frais lavés et repassés. Tachez de ne pas sentir la graisse, la sueur ou l'eau de vaisselle, et n'oubliez pas surtout que c'est la politesse envers la clientèle qui fait la renommée de la maison; ce qui souvent procure de petits avantages personnels fort appréciables.

Nous savons bien que nous ne faisons là que signaler des cas exceptionnels, mais il ne faut pas que tous souffrent pour de telles négligences, et il était de première importance de les indiquer et de prier instamment certains hôtelliers de campagne et même de comités ruraux de voir de plus près à la bonne tenue de leurs employés, à celle de leur propre personne, évitant ainsi des reproches fort dommageables de nature à nuire à la réputation des hôtelliers de toute la province. Ce sont là des améliorations qui ne coûtent pas cher et qui sont de nature à faire naître la prospérité là où régnait la médiocrité et la gêne.

"EST MODUS IN REBUS" la manière de servir le client est le sésame magique du succès en affaires.

Rodrigue Langlois, DIR.-GERANT

LE FESTIVAL DE QUEBEC

Félicitations aux organisateurs

Le Pacifique Canadien qui a pris encore cette année l'initiative d'organiser un Festival du Terroir à Québec, a reçu de nombreux témoignages d'appréciation pour l'oeuvre intelligente et désintéressée qu'il poursuit depuis quelques années, en s'efforçant de remettre à l'honneur les vieilles traditions et de faire revivre les agréables mélodies qui égayaient nos ancêtres. Nous citons ici le texte d'une résolution passée par la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec à une récente séance. Ce texte exprime des sentiments qui sont sûrement partagés par toute notre population.

"Proposé par le colonel G. E. Marquis, secondé par le major Ernest Legaré et résolu unanimement: "Que la Société des Arts, Sciences et Lettres est heureuse d'offrir à la compagnie du Pacifique Canadien ses plus chaleureuses félicitations pour le troisième Festival des Chansons et des Métiers du Terroir, donné au Château Frontenac les 16, 17 et 18 du mois d'octobre (1930).

En remettant à l'honneur les vieux chants canadiens et en faisant apprécier les arts domestiques de chez nous, la compagnie du Pacifique Canadien rend hommage à nos ancêtres et contribue ainsi à faire revivre dans nos foyers plus d'un chant qui tombait en désuétude; de plus, elle rend, par ces manifestations publiques, un précieux témoignage au talent et au savoir-faire de nos paysans.

La Société des Arts, Sciences et Lettres remercie encore chaleureusement la compagnie Pacifique Canadien du choix qu'elle a fait de Québec, capitale politique et plus encore capitale historique du Canada français pour le siège de ce Festival.

Encore une fois, la dite Société reconnaît tout le patriotisme et tout le bon goût des organisateurs de ces fêtes, en particulier de M. J. Murray Gibbon, Directeur de la Publicité du Pacifique Canadien. Elle les prie d'agréer l'expression de sa plus vive satisfaction.

Les participants dans ce Festival, quel qu'en soit le domaine: chansons, danses, musique, métiers, etc., méritent également des félicitations pour le talent et la grâce avec lesquels ils ont joué leur rôle respectif.

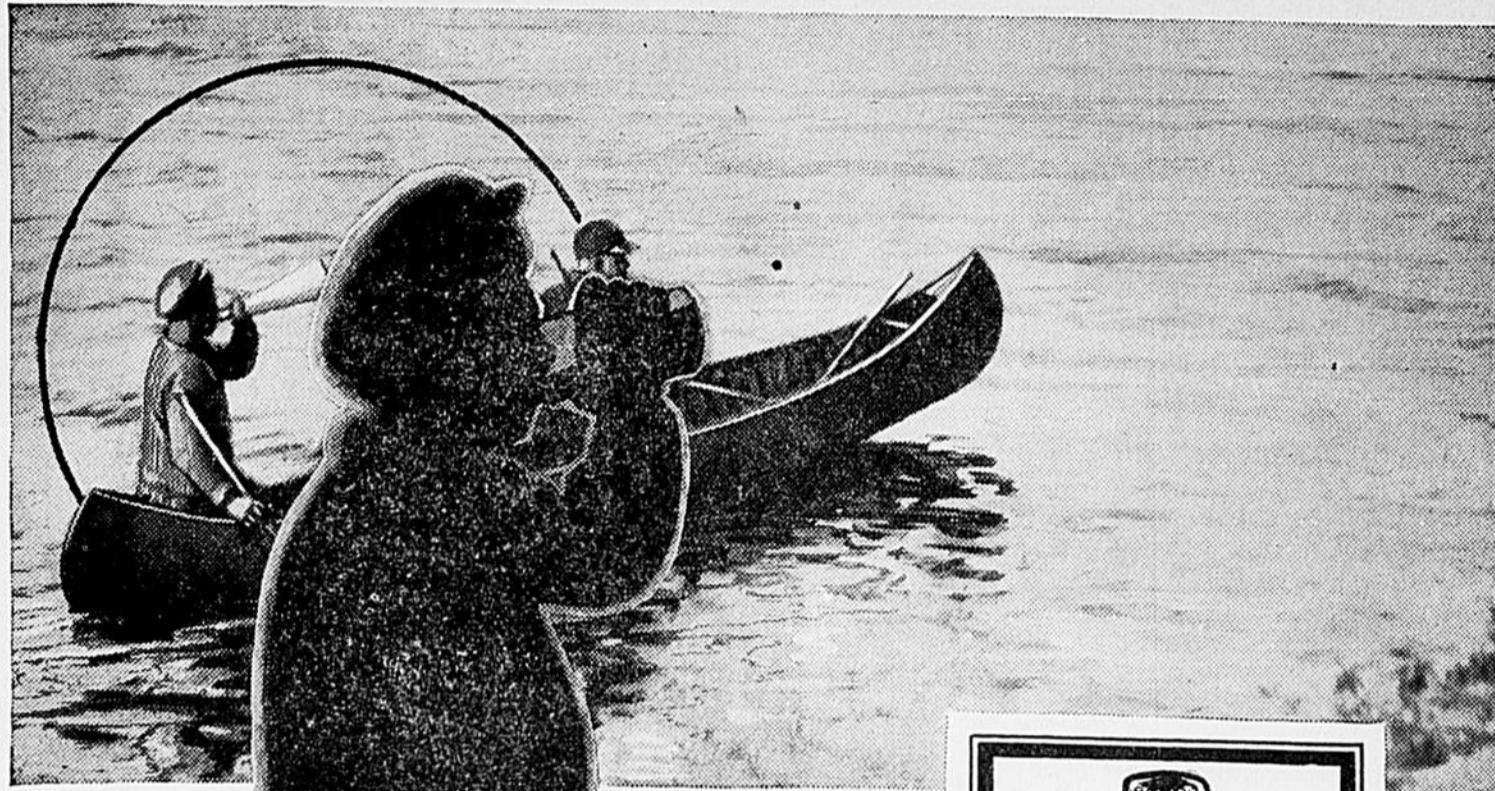
La Société des Arts, Sciences et Lettres enregistre cet événement comme l'un des plus heureux de l'année artistique au point de vue de la survivance des traditions ancestrales qui lui sont chères et dont elle voudrait voir assurer la pérennité.

Suite de la page 2

de haine et de mort".

M. Briand s'efforçait-il de justifier par là son pays de n'avoir pas fait davantage pour le désarmement? Non, certes, car il pouvait établir, dans le même discours, par des chiffres indiscutables, que la France est justement l'un des pays qui ont fait le plus. Elle comptait 810.000 soldats avant la guerre; elle en compte aujourd'hui

Une Ombre Prometteuse



L'appel de la MOLSON'S

Demandez toujours la Molson's India Pale... la bière qui pétillie joyeusement dans le verre, qui stimule et satisfait... la bière dont la saveur caresse agréablement le palais. Excellente jusqu'à la dernière goutte. En bouteille à la taverne. A la caisse chez votre épicier.



MOLSON
"Export" - "India Pale" - "Stock"

\$400 COMPTANT

vous livrent une De Soto Six à votre porte

Votre auto actuelle couvrira probablement ce premier versement très modéré.

Aujourd'hui vous pouvez, pour cette faible somme, vous faire livrer une belle De Soto Six, renommée pour sa douceur et sa perfection de marche. Des versements mensuels légers et commodes soulèveront la balance. Venez conduire cette De Soto Six. Vous ne vous obligez à rien par une promenade. Conduisez une nouvelle De Soto Huit en Ligne. Vous serez émerveillé de la grande puissance de la De Soto. Prenez connaissance de ce qu'est la De Soto. Laissez-nous vous expliquer nos conditions. Laissez-nous évaluer votre auto actuelle. Venez aujourd'hui! Profitez de cette occasion d'acheter une superbe auto nouvelle aux conditions les plus avantageuses.

"FAITE AU CANADA POUR LES CANADIENS"



SEULEMENT

\$470

COMPTANT

Pour avoir la nouvelle De Soto Huit

DE SOTO
CHRYSLER MOTORS PRODUCT

956

J. C. DROLET,
VENDEUR
55 St-Francois, Tel. 280, SAINT-HYACINTHE.

ROUTIERE D'AFFAIRES à un nouveau bas prix.

PLYMOUTH
L'AUTO AU PRIX LE PLUS BAS OFFERT PAR CHRYSLER MOTORS VENDU PAR TOUS LES VENDEURS DE DE SOTO

\$665 Cab. à 6 places, équip. rég. de l'usine, (trans. et taxes en plus).

X. Y. Z.

Mettez ce coupon à la poste de suite

WILFRID CHAPDELAINÉ
ST-HYACINTHE, QUE.

Veuillez m'envoyer des renseignements plus complets sur les assurances à prix réduits Série Confédération, émises par la Confederation Life Association.

Nom: _____

Adresse: _____

Occupation: _____ Age: _____

Cet assuré n'avait donné qu'un acompte de \$5.00 et un billet pour le restant de sa première prime. Il mourut, mais la Confederation Life paye le montant entier de la police.

Lisez ce que sa veuve écrit:

Confederation Life Association, Messieurs: Police No. _____

Veuillez agréer mes remerciements sincères de votre chèque de \$965.80, montant de la police de \$1,000 de mon mari, moins le solde de la première prime. Avant de mourir, mon mari n'avait donné qu'un acompte de \$5.00 pour sa police. Comme il avait signé un billet à soixante jours pour le restant, il se trouve que le chèque du produit de la police est de \$965.80, au lieu de \$1,000.

Je suis bien reconnaissante à M. _____ qui a eu la bonne fortune de faire souscrire cette assurance à mon mari il y a quelques semaines. Je suis également reconnaissante de la promptitude avec laquelle la Compagnie m'a envoyé le règlement de cette police. Je vais fortement recommander la Confederation Life.

Votre toute reconnaissance,

Les polices de la nouvelle Série Confédération, avec participation aux profits et avec le bénéfice en cas d'incapacité et celui de double indemnité à la suite de mort accidentelle, constituent la forme la plus économique et la plus moderne d'assurance que l'on puisse obtenir. Nous vous prions instamment de nous écrire pour obtenir des renseignements démontrant que ces polices sont vraiment avantageuses.

Confederation Life
Association
Siège Social Toronto

LA PAIX

La semaine Catholique Internationale de Genève.

Cette année, pour la seconde fois, a eu lieu, à Genève, du 15 au 21 septembre, tandis que se tenait la XIe Assemblée de la Société des Nations, une Semaine catholique internationale, qui a obtenu, comme la précédente, un franc et beau succès.

Organisée par l'Union Catholique d'Etudes Internationales et placée sous le haut patronage de Sa G. Mgr Besson, Evêque de Lausanne Genève et Fribourg, qui en présida les séances d'ouverture et de clôture cette Semaine de conférences avait pour but général, d'offrir au public très divers, présent à Genève, à cette époque de l'année, des vues d'ensemble sur les positions doctrinales de l'Eglise catholique, à l'égard des grands problèmes internationaux. Comme but spécial et sujet propre, elle était destinée, en 1930, à faire connaître de quelle manière la pensée catholique contemporaine, dans un certain nombre, au moins, de pays du monde, apporte son concours à l'oeuvre de la paix.

Ce programme fut rempli, de la façon la plus heureuse par les six orateurs qui prirent successivement la parole, dans la Salle des Amis de l'Instruction, du 15 au 21 septembre et qui furent: Sa Grandeur Mgr. Baudrillard, (France); M. F. J. Sheed, de l'Evidence Catholic Guild (Grande Bretagne); M. Lars Eskeland, fondateur de la Haute Ecole populaire de Voss, (Norvège); Sa Grandeur Mgr Noll, Evêque de Fort Wayne, (Etats-Unis); le R. P. Pryzwara, S. J., Rédacteur aux Stimmien der Zeit, (Allemagne) et M. Georges Maklakoff, Directeur de l'Institut russe aux Facultés catholiques de Lille, (Russie). Chacun d'eux, décrit, selon sa compétence particulière, la situation religieuse de son pays donnant ainsi à son exposé, la valeur d'un témoignage de la vitalité du catholicisme dans sa patrie, de l'influence qu'il y exerce, des difficultés avec lesquelles il est aux prises, des espoirs d'avenir qu'il présente.

Nous ne saurions résumer ici chacune de ces conférences tant elles furent riches de faits et de leçons. Avec Mgr. Baudrillard, c'est le rôle des élites intellectuelles qui fut dépeint, M. Sheed s'attacha surtout aux formes britanniques de l'apostolat populaire; M. Lars Eskeland étudia la pédagogie des Hautes Ecoles populaires scandinaves; Mgr. Noll, chiffres en mains, dénombrâ les forces catholiques des Etats-Unis philosophique allemande; M. Maklakoff, enfin, fit toucher du doigt la preuve du danger que fait courir à toutes les religions l'athéisme officiel et militant du communisme russe.

Quelles qu'aient été la diversité des points de vue envisagés par les six orateurs de la Semaine, ils ne s'en sont pas moins rejoins dans leurs conclusions que Mgr Beaupin a résumées, le 21 septembre, à la soirée de clôture, en quelques pages impressionnantes.

Les voici, en substance: en de nombreux pays, se manifeste un retour des esprits vers la philosophie classique et traditionnelle, qui est la philosophie thomiste; l'ensemble des récents convertis à la foi catholique n'a pas donné à cette foi son adhésion définitive, pour des raisons accessoires, mais professe bel et bien et explicitement, le Credo; le maintien enfin des principes fondamentaux de la morale apparaît lié au maintien de la croyance positive.

Il s'est donc dégagé des six conférences de la seconde Semaine Catholique internationale une forte et puissante apologétique, exactement appropriée au public assez particulier auquel elle était destinée. Celui-ci, malgré que trois des conférences aient été faites en des langues — l'allemand et l'anglais, — qui n'étaient pas familières à la majorité des auditeurs, a montré un véritable empressement à les suivre et y a pris un réel intérêt. Ceux qui s'y sont montrés assidus n'étaient pas tous des catholiques. Leur attitude néanmoins, n'a pas cessé d'être non seulement respectueuse, mais encore sympathique et bienveillante.

Ce succès est dû, en première ligne, à la haute valeur des orateurs de la Semaine. Mais, il faut l'attribuer aussi au zèle intelligent des organisateurs, c'est-à-dire de l'U-

nion catholique d'études internationales, telles que les a conçues et réalisées déjà, à deux reprises, l'Union, sous l'impulsion de son Président, H. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Berne, ont désormais, à Genève, acquis droit de cité. L'expérience renouvelée cette année en a fourni la preuve.

Il convient de hautement s'en réjouir. Dans une ville qui fait figure de centre international, puisqu'elle est le siège de la Société des Nations à l'époque de l'année où l'on y accourt de presque tous les coins du monde, où toutes les opinions se manifestent dans des Congrès et des Conférences, il eût été regrettable que les catholiques, comme tels, gardassent le silence.

LA RADIO

5e Concert du C. N. R.

L'Artiste principale au cinquième concert radiotéléphonique du Canadien National le dimanche après-midi, de 5.00 à 6.00 hrs. p. m. sera Mlle Edythe Marjorie Shuttleworth, soprano dramatique.

Mlle Shuttleworth a fait ses débuts au Théâtre Hart House, à Toronto. Elle est très bien connue dans les Provinces des Prairies et le centre des Etats-Unis où elle a fait de nombreuses tournées. A l'automne de 1928, après ses débuts à Toronto, elle s'embarqua pour Londres et Paris. Dans cette dernière ville elle chanta avec Madame Donald et Georges Wagne, de l'Opera Comique.

Son premier concert à Paris fut irradié de la Tour Eiffel. Mlle Shuttleworth a aussi chanté dans les principales villes d'Europe et elle fut la première cantatrice à donner un programme en anglais accompagné de l'Orchestre Symphonique de Vienne à Interlaken Kur-sal.

L'Orchestre Symphonique jouera au cours de cette heure de musique du 9 novembre une petite suite de Bizet "Jeux d'Enfants", une danse de "Henri VIII", d'Edouard German et le second et troisième mouvement de la symphonie en RE mineur de Franck.

Voici le programme: Chant: "The Lord is My Light" (Allison). Petite suite: "Jeux d'Enfants" (Bizet). Chant: "The Lamplighter" (Manning). "The Street Fair" (Manning) "A un nino ciegeocito" (Bantock). Suite: "Dances de "Henri VIII" (German). Chant: "Hills" (LaFogues). "A Slumber Song" (Head). Orchestre: "Second et troisième mouvement, Allegretto et Finale, de la symphonie en RE mineur" (Franck).

DES MILLES DE BILLETS

Si tous les connaissements de marchandises qui passent dans le Bureau Central du Revenu du Canadien National dans un mois étaient empilés les uns par dessus les autres ils formeraient une colonne de papier plus haute qu'un gratte-ciel de 20 étages. A raison de 500,000 par mois, ces connaissements, collectés pendant un an, constitueraient une ligne de papier de huit pouces et demi de large et 14,000 milles de long, une bande qui s'étendrait de Montréal à un point à l'Ouest de Winnipeg. Les statistiques révèlent aussi que 80,000 billets et coupons passent journellement entre les mains des employés du service de la circulation du Canadien National. Il y a mille quatre cent dix-sept formes différentes de billets de voyageurs, de coupons de wagons-lits et de wagons-salons, d'additions de wagons-restaurants et de bulletins de bagages qui passent chaque mois dans le Bureau du Revenu du réseau est d'environ 2,012,000.

Au cours de 1930 le Canadien National a mis en service 25 nouvelles locomotives construites dans ses propres usines. Parmi les plus récentes nous remarquons la "Mikado" série No. 3800, dont le diamètre des roues motrices mesurent 63 pouces et qui diffère de celles employées jusqu'ici par l'addition d'un tuyau collecteur de vapeur placé sur la bouilloire au lieu de son dôme.

LIRE "LE CLAIRON" EST UNE BONNE HABITUDE!!!

Essayez une annonce dans notre Journal, ça paye!

AU PAYS ABITIBIEN

Saint-Mathias

Lors de sa dernière visite épiscopale, l'un des évêques de notre empire du Nord, Sa Grandeur Mgr Rhéaume choisissait les sites de plusieurs futures paroisses au pays abitibien; entre autres celui où sera bâtie la chapelle de Saint-Mathias: paroisse nouvelle située dans les cantons Languedoc, Royal-Roussillon, Disson et Chazel, à 7 milles de la gare d'Authier sur le C. N. R.

Des rivières, la Bellefeuille et la Macamic, traversent le territoire de la nouvelle paroisse. Ces rivières se jettent dans le lac Macamic. Les propriétaires des moulins de Macamic comptent sur le bois coupé par les colons qui habitent le long de ces rivières pour alimenter leurs scieries. Ils doivent le disputer aux grands moulins de LaSarre, car la rivière La Sarre part du lac Macamic, rendant possible et pratique la flottaison de grandes quantités de bois coupé sur les berges des rivières Bellefeuille et Macamic.

Dans les pays nouveaux, il semble que la Divinité se rapproche plus de l'homme. Aussi pour prier Dieu, pour attirer l'attention de l'homme vers l'Eternel, n'est-il pas besoin de majestueux temples de pierre ou de marbre. Une humble chapelle de bois suffit; une chapelle-école, dont le bois de construction coupé sur les lots avoisinants, éparpillé, traîné, posé par les colons eux-mêmes... et dont le coût de construction est défrayé en grande partie par le gouvernement.

Et, il semble que dans cette modeste chapelle où chaque pièce de bois est pour ainsi dire imprégnée des sueurs des colons, l'âme s'élève tout naturellement vers le Créateur.

L'hiver prochain, sur les rives des rivières Bellefeuille et Macamic, le passant entendra le bruit sec des haches manoeuvrées par le bras robuste du colon, heurtant le tronc des épinettes gelées, pour les abattre, taillant leur épiderme rugueuse pour le "piquage", cependant que les plus habiles, une "grande-hache" en mains, manoeuvreront leur lourd outil à tour de bras pour équarrir des poutres, des lambourdes, des chevrons: tout le bois nécessaire à la construction de la chapelle-école de Saint-Mathias.

Et les 45 familles de colons de Saint-Mathias auront une chapelle bien à eux, construite avec du bois de leurs terres, bâtie de leurs mains sur un beau platin, bordant la rivière Macamic.

Saint-Mathias, pays de chasse et de pêche, pays qui sera un jour recherché par les touristes, offre des avantages sérieux pour les fils des cultivateurs des vieilles paroisses qui sont à la recherche d'un lieu où ils pourraient s'établir à bon compte sur des terres de première valeur.

Le sol, de bonne terre forte brune produit tous les grains, plus spécialement le blé.

C'est le pays du trèfle, du foin, des gras pâturages.

Nulle région est supérieure à celle de ces terrains de notre empire du Nord pour l'élevage des animaux, l'industrie laitière, la culture mixte en général.

Ces terres se défrichent aisément bien que la forêt soit assez dense.

L'égouttement des terres est presque naturel, mais il faudra quand même faire des fossés: c'est l'un des inconvénients de la place.

Autre inconvénient, on pourrait labourer la terre au bout d'un an ou deux après l'abatage, mais il faut se garder de faire un labour prématuré, nous dit M. Pascal Fortier, régisseur de la ferme expérimentale, un expert. Il vaut mieux semer en mil et en trèfle, couper trois ou quatre bonnes récoltes de foin, puis faire pacager un an ou deux avant de labourer.

Autre inconvénient sérieux: comme c'est un fameux pays pour la chasse et la pêche, trop de gens sont portés à négliger le travail de leurs terres neuves à défricher, pour courir après le gibier, ou encore, une ligne à la main, assis confortablement dans un canot qui glisse lentement sur les eaux de la Bellefeuille, de la rivière et du lac Macamic, de la La Sarre, taquiner

le brochet, l'achigan, le doré et les divers autres poissons qui vivent dans ces eaux.

Quatrième inconvénient, plus sérieux que les autres celui-là, c'est que dans cette région la forêt était si belle et si grande, que la plupart de ceux qui sont allés s'établir dans ces parages, se sont trop occupés du bois, ont fait chanter pour eux-mêmes ou pour les autres avec le résultat ordinaire: une mauvaise année, un chantier entrepris dans des conditions désavantageuses quant au prix, et ce fut la ruine, la ruine complète, parce qu'on avait trop négligé de faire du défrichement. C'est ce qui explique qu'il y ait là tant de terres partiellement défrichées à donner pour presque rien.

A Saint-Mathias, comme ailleurs dans cette partie de notre empire du Nord, le gouvernement vend des bonnes terres boisées de 100 acres pour la somme de \$60., dont \$10 comptant, la balance à termes faciles. Il a fait les chemins, il paye pour la construction des écoles, il a aidé pour l'achat des vaches laitières, il aidera pour la construction d'une beurrerie dès que le besoin se fera sentir; quoique l'égouttement des terres est presque naturel, le gouvernement aidera pour le creusage des fossés; chaque année, il distribue gratuitement des grains de semence, et les premières années il paye pour le défrichement et le labourage des terres. En un mot, le gouvernement établit en grande partie à ses frais ceux qui prennent des terres dans cette région.

Et l'abbé Charles Minette, de Amos Abitibi, et le Service de Colonisation, C. N. R., Montréal sont à la disposition de ceux qui désirent plus de renseignements sur ces terrains.

J. E. Laforee.

LA TUBERCULOSE ENRAYEE

Presque tout le monde en est infecté à un temps ou l'autre — Ne se transmet pas des parents aux enfants.

Devrions-nous essayer de guérir la tuberculose?

Assurément — mais cela ne devrait pas être nécessaire assure le docteur John W.-S. McCullough, M. D., D. P. H. dans un article paru récemment dans le magazine Chatelaine. Avec le temps, en prenant les mesures nécessaires, elle pourrait être enrayée, affirme-t-il.

"Nous avons entrepris de la guérir au lieu de la prévenir, écrit-il. "Huit mille Canadiens meurent chaque année de cette maladie et le plus grand nombre meurent à l'âge le plus utile de la vie — de 15 à 45 ans. Des familles qui portent les germes avec eux pendant des années. Dans un paragraphe racontant exactement comment cette maladie peut être prévenue ce médecin critique l'organisation actuelle de l'hygiène publique au Canada.

"Pour prévenir la tuberculose, poursuit-il, il faut commencer dès le début de la maladie, c'est-à-dire avec l'enfant. La première chose est de découvrir la maladie à son étape infectieuse et d'empêcher d'autres développements par l'usage de la tuberculisation. Cette épreuve n'est pas compliquée et elle est la seule que nous ayons quand la maladie n'est pas encore avancée. En peu de mois elle consiste en l'injection d'une faible quantité de tuberculine—1cc. diluée 1/1000 — et dans l'observation de la réaction. Il serait fort utile pour l'intérêt du public, au double point de vue économique, de faire soumettre tous les enfants à la tuberculisation. Pour atteindre ce but il faudrait une organisation compétente dans chaque municipalité. L'organisation adéquate est chose rare et exceptionnelle.

"La mesure préventive la plus importante pour les enfants non atteints est d'éviter tous contacts avec les cas de tuberculose déclarés, surtout dans la même maison, alimentation saine, beaucoup d'air pur, et tout ce qu'il faut pour le bien-être de l'enfant.

Nous résumons les faits principaux que ce médecin nous apprend au sujet de la tuberculose:

Presque tout le monde en est infecté à un temps ou l'autre. Depuis 1907, année où l'Angleterre établit un système d'inspec-

Une DOW ou deux chasse les bleus! BIERE OLD STOCK Brasserie Dow, Montréal

Mid-Continent Diversified Royalties Inc. Syndicat Bénéficiaire A. Capital Autorisé \$250,000 Divisé en 10,000 Titres 46 Puits Producteurs-14 Puits en Forage-Produisant approximativement 115,000 barils par jour- 50 propriétés en exploitation. Les Droits de Royauté sont les Bons d'Or de l'Industrie des Huiles OIL ROYALTIES

Tableau des dividendes Producers Royalty Corporation. Administrateurs du Syndicat A. MID-CONTINENT DIVERSIFIED ROYALTIES, INC. The Producers Royalty Corporation Charter a pris effet au Delaware le 7 juillet, 1924, et le tableau suivant des dividendes de cette compagnie, qui agit comme syndic pour le Syndicat A de Mid-Continent Diversified Royalties, Inc., offre une idée compréhensive du profit qui peut être réalisé des Droits de Royauté sur les Huiles.

LES PROPRIETAIRES DE ROYAUTE constatent avec satisfaction que leur premier placement n'est pas obéré de dépenses subséquentes. Les droits de royauté sur les huiles ou sur le gaz ne requièrent en tout temps aucune attention ou aucun embarras. Le propriétaire ne paie pas pour les coûts du forage, des opérations sur les propriétés, de la production ou des réservoirs. Il n'a pas même à s'occuper de vendre son huile.

Le syndic pour The Mid-Continent Diversified Royalties, Inc., est the Producers Royalty Corporation, l'une des Corporations les plus puissantes et les plus avantageusement connues dans son genre par tout l'univers. The Capital Trust Company of Montreal, Transfer Agents for Canada, envoie par la poste à chaque détenteur de titre bénéficiaire le revenu mensuel dû proportionnellement à son titre.

OFFICIERS ET DIRECTEURS PRODUCERS ROYALTY CORPORATION Syndic pour MID-CONTINENT DIVERSIFIED ROYALTIES, INC. OFFICIERS ET DIRECTEURS

8000 TITRES A \$25.00 DU TITRE Pour renseignements complets écrire à FORBES & CO., LTD. 1101 Castle Bldg, Montréal, Qué. 707 Blackburn Bldg, Ottawa, Ont.

AVEC VOS VIEUX RIDEAUX Rideaux de filet ou de guipure, dont vous coupez les ourlets en haut et en bas et que vous borde- rez d'une frange, feront des jetés de table très présentables pour la maison des champs. Si ces rideaux sont endommagés, jetez sur les endroits abimés quelques points de broderie à la laine de couleur. Ce sera original. Grand Malheur "Notre voisin vient de se faire écraser en allant payer ses dettes." "Voilà ce que c'est aussi de vouloir payer ses dettes."